

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES

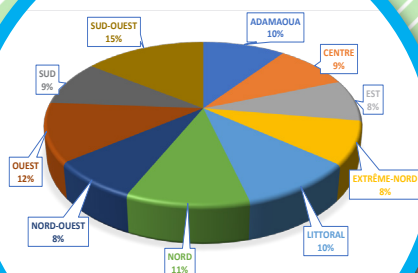
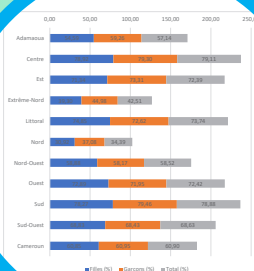
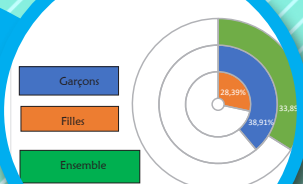


REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY
EDUCATION

RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES DU MINESEC



2023 - 2024

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES PROJETS DE LA
PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION

CELLULE DE LA PLANIFICATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY
EDUCATION

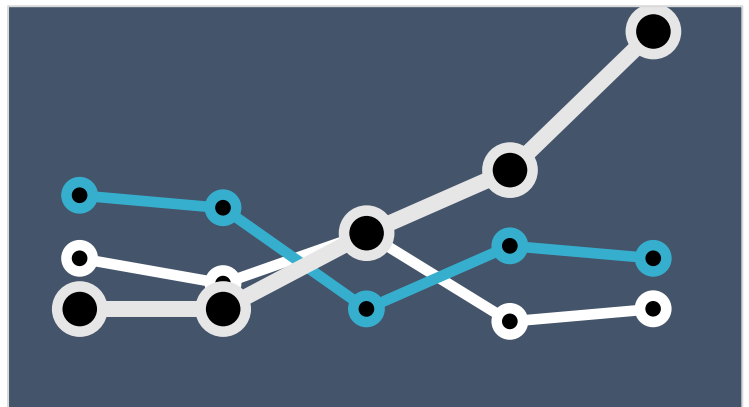
GENERAL SECRETARIAT

DIVISION OF PROJECTS, EDUCATIONAL
PLANNING AND COOPERATION

PLANNING UNIT

RAPPORT D'ANALYSE 2023-2024

QUID DE LA MISE EN OEUVRE DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SECTORIELLES DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES ? ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES DIFFERENTES CIBLES.



EQUIPE DE REDACTION

SUPERVISION

- **Prof. NALOVA LYONGA**, Ministre des Enseignements Secondaires (MINESEC)
- **M. BAYAOLA Boniface**, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Enseignements Secondaires chargé de l'Enseignement Normal

COORDINATION

- **Prof. Fabien NKOT**, Secrétaire Général du MINESEC

DIRECTEUR DE REDACTION

- **Prof. BELLO**, Chef de la Division des Projets, de la Planification et de la Coopération

EQUIPE TECHNIQUE

- **M. BADIAM Michel Bertrand**, Chef de la Cellule de la Planification (CELPLAN)
- **M. ASSONGUO SONWAH Séraphin**, Chargé d'Études Assistant N° 2 à la CELPLAN
- **M. TIMENE TEMO Paul**, Chargé d'Études Assistant N° 3 à la CELPLAN
- **Mme OSSOMBA Anne Lucie née NDOH MVONDO**, CEA N° 5 à la CELPLAN
- **M. Primus DEMBOH**, Chargé d'Études Assistant N° 1 à la CELEPROG
- **M. NOAH Albert**, Chargé d'Études Assistant N° 2 à la DEN
- **M. WAHKOUAP Jean Calvin**, Cadre à la CELPLAN
- **M. GABFOUBE Victor**, Cadre à la CELPLAN
- **Mme NGO NKOTH Danielle**, Cadre à la CELPLAN
- **M. DZOYEM SOKENG Germain**, Cadre à la CELPLAN
- **M. ALIHOU**, Cadre à la CELPLAN

SOMMAIRE

EQUIPE DE REDACTION	ii
SOMMAIRE	iii
REMERCIEMENTS	vi
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
RESUME EXECUTIF	x
INTRODUCTION	13
SECTION 1 : CONTEXTE GENERAL	14
1.1 Un cadre organisationnel-politique avant-gardiste	14
1.2 Un cadre stratégique bien élaboré	16
1.2.1 Orientations de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) à l'endroit du sous-secteur des Enseignements secondaires	17
1.2.2 Orientations de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (SSEF) à l'endroit du sous-secteur Enseignements secondaires	18
1.3 Une population très jeune en forte croissance exerçant une pression sur l'offre d'éducation	19
1.4 Une économie résiliente certes, mais marquée par une tendance inflationniste	20
1.5 Un difficile accès à l'emploi	22
1.6 Un contexte sécuritaire et humanitaire fragile	23
SECTION 2 : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DU CADRE DE DEPENSE A MOYEN TERMES (CDMT)	24
2.1 Un faible accès aux Enseignements Secondaires du fait d'une offre insuffisante en infrastructures et en commodités de base dans le public	24
2.2 De faibles taux d'achèvement des cycles attribuables au faible taux d'accès aux Enseignements Secondaires	26
2.2.1 Amélioration des résultats aux examens officiels : un objectif encore à atteindre	28
2.2.3 Une baisse du taux d'abandon, mais pas assez suffisante pour améliorer l'efficacité interne	28

2.2.4 Des efforts à fournir en termes d'offre en salle de professeurs et Aires de jeux pour améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des élèves	30
2.3 Une Intensification de la professionnalisation des enseignements et une optimisation de la formation à la traine.....	31
2.3.1 Un accroissement des compétences professionnelles des apprenants du secondaire technique et professionnel difficilement mesurable	31
2.3.2 Une offre de formation technique et professionnelle largement insuffisante	31
2.3.3 Un renforcement du bilinguisme et de la citoyenneté des lauréats du secondaire technique et professionnel appréciable.....	32
SECTION 3 : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DE SUIVI DE LA STRATEGIE DU SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION.....	33
3.1 Analyse de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF dans l'Enseignement secondaire	33
3.1.1 Un Taux Brut de Scolarisation (TBS) 12-15 satisfaisant conformément à la cible fixée	33
3.1.2 Une faible part du Privé dans l'enseignement technique et professionnel en termes d'élèves	35
3.1.3 Une proportion inquiétante des redoublants dans le public.....	36
3.1.4 Un ratio élèves par salle de classe en bon état très élevé dans le public	37
3.1.5 Une réelle nécessité d'améliorer l'offre en laboratoires dans les zones d'éducation prioritaire à l'effet de concilier théorie et pratique.....	38
3.1.6 Un résultat satisfaisant pour le ratio nombre de Toilettes pour 100 élèves	39
3.2 Analyse de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF dans l'Enseignement Normal.....	40
3.2.1 Une réelle nécessité de disposer d'infrastructures adaptées aux personnes à besoins spécifiques	40
3.2.2 Les bibliothèques physiques en voie de disparition au profit des bibliothèques numériques.....	41
3.2.2 L'urgence de disposer de salles informatiques et de centres de ressources multimédias pour une digitalisation effective.....	41

3.2.3 Un besoin d'accès à l'électricité pour les ENI du Septentrion	42
3.2.4 Les toilettes genrées dans les écoles normales d'instituteurs	43
3.2.5 Une faible proportion d'écoles normales d'instituteurs d'enseignement technique dans le public	44
SECTION 4 : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DE SUIVI DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2030 (SND30)	46
4.1 Disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant	46
4.1.1 Disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires	46
4.1.2 Disparités régionales en termes de personnel enseignant	47
4.2 Accroître l'offre de formation technique et professionnelle de 10 à 25% au secondaire	48
4.3 Mise en place d'un programme d'appui à la construction, l'équipement, et la maintenance des laboratoires et des structures de l'ESTP dans les communes.....	49
4.4 Mise en place d'un dispositif incitatif visant à accroître l'offre de formation technique, professionnelle et technologique.....	51
4.5 Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme dans les programmes d'enseignement au niveau secondaire	52
4.6 Mise en œuvre du Plan STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics)	53
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	55
BIBLIOGRAPHIE	58

REMERCIEMENTS

Le présent rapport d'analyse accompagne l'annuaire statistique 2023-2024 du Ministère des Enseignements secondaires (MINESEC). Son élaboration a mobilisé d'importantes ressources humaines, matérielles et financières. A cet effet, j'exprime toute ma gratitude particulièrement à l'endroit de l'UNESCO, pour l'appui technique sans cesse apporté dans le cadre de la mise en place du Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE).

Mes remerciements vont également à l'endroit de l'Institut National de la Statistique (INS), garant des productions statistiques nationales qui a bien voulu nous accompagner tout au long de ce processus, à l'effet de produire des données fiables dans le strict respect des normes de l'assurance qualité.

En outre, je tiens à féliciter toute l'équipe de la chaîne de production des données statistiques pour la qualité du travail accompli dans un contexte difficile marqué entre autres par l'insécurité et l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières.

Enfin, j'adresse mes vifs encouragements à tous les collaborateurs qui se sont investis dans la production de ce document.

**LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central de Recherche et des Etudes de Population
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEI	Coefficient d'Efficacité Interne
CElab	Coefficient d'Efficacité Interne avec abandon
CElred	Coefficient d'Efficacité Interne avec redoublement
CELPLAN	Cellule de la Planification
DECC	Direction des Examens Concours et de la Certification
DSSEF	Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement General
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ESG	Enseignement Secondaire Général
ESSI	Enquêtes sur l'Emploi et le Secteur Informel
ESTP	Enseignement Technique et Professionnel
FMI	Fond Monétaire International
GCE Board	General Certificate of Education Board
INS	Institut National de la Statistique
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
OBC	Office du Baccalauréat du Cameroun
ODD	Objectif de Développement Durable
PADESC	Projet d'Appui au Développement des Enseignements Secondaires pour la Croissance et l'Emploi
PIB	Produit Intérieur Brut
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Education
UPAS	Unité Pilote des Acquis Scolaires
SND	Stratégie Nationale de Développement
SSEF	Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation
UNESCO	Organisation des Nation Unies pour la Science et la Culture
ZEP	Zone d'Éducation Prioritaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.2 : Evolution de la part du budget par région.....	21
Tableau 2.1 : Ratio nombre d'apprenants / salle de classe dans les zones urbaines	26
Tableau 2.2 : Ratio nombre d'apprenants/poste de travail	26
Tableau 2.3 : Effectif et taux de réussite aux examens officiels (OBC, GCEB et DECC)	28
Tableau 2.4 : Pourcentage des établissements disposant d'au moins trois commodités	30
Tableau 3.1 : Taux brut de scolarisation au 1er cycle (%) et indice de parité genre	34
Tableau 3.2 : Pourcentage des élèves du 1 ^{er} cycle scolarisés dans les établissements publics	35
Tableau 3.3 : Proportion des redoublants du public selon le type d'enseignement.....	36
Tableau 3.4 : Ratio élèves par salle de classe en bon état selon l'ordre et type d'enseignement	38
Tableau 3.5 : Pourcentage d'établissements fonctionnels disposant des laboratoires de sciences, laboratoire de langues, CRM et salles informatiques	39
Tableau 3.6 : Nombre de toilettes pour 100 élèves selon l'ordre d'enseignement.....	39
Tableau 3.7 : Pourcentage d'écoles disposant des infrastructures adaptées aux élèves à besoins spécifiques dans l'Enseignement normal	40
Tableau 3.8 : Pourcentage d'écoles normales d'instituteurs disposant de bibliothèques fonctionnelles dans l'Enseignement normal.....	41
Tableau 3.9 : Pourcentage d'écoles normales d'instituteurs disposant de salle informatique/CRM dans l'Enseignement normal.....	42
Tableau 3.10 : Pourcentage d'écoles ayant accès à l'électricité dans l'Enseignement normal.....	43
Tableau 3.11 : Pourcentage d'écoles disposant de toilettes séparées Filles-garçons (élève-maitre) fonctionnelles dans l'Enseignement normal	43
Tableau 3.12 : Proportion des ENIET dans les ENI	44
Tableau 4.1 : Répartition nombre d'établissements ouverts, Nombre de salles de classe en matériau définitif et en bon état, des effectifs d'élève et du Ratio nombre d'élève/ salle de classe en matériau définitif et en bon état par région en 2024.....	47
Tableau 4.2 : Répartition du nombre/proportion d'établissements d'enseignement technique et professionnelle par région en 2024	49
Tableau 4.3 : Effectif et Pourcentage des élèves du niveau secondaire scolarisés dans l'enseignement techniques par région selon le sexe en 2024.....	52
Tableau 4.4 : Nombre et Pourcentage d'établissements dispensant les cours de langues et cultures nationales par ordre d'enseignement en 2024.....	53
Tableau 4.5 : Répartition des ateliers et laboratoires par spécialité	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Evolution de la population scolarisable au secondaire entre 2020 et 2042 (en millions)	20
Graphique 2.1 : Taux de transition du Primaire-Secondaire	25
Graphique 2.2 : Taux brut d'accès au Secondaire (12 ans)	25
Graphique 2.3 : Taux d'achèvement du 1er cycle	27
Graphique 2.4 : Taux d'achèvement du 2 nd cycle	27
Graphique 2.5 : Taux de redoublement au secondaire	29
Graphique 2.6 : Taux d'abandon au secondaire	29
Graphique 2.7 : Pourcentage des établissements disposant de certaines commodités	30
Graphique 4.1 : Répartition du degré d'alea dans la répartition du personnel enseignement par région	48
Graphique 4.2 : Pourcentage des élèves du secondaire inscrits dans les filières scientifiques, techniques et professionnelle par sexe en 2024	54

RESUME EXECUTIF

Ce rapport d'analyse des données est une production de la Cellule de la Planification du Ministère des Enseignements Secondaires. Il dresse un état des lieux du développement du sous-secteur des Enseignements secondaires et présente les performances enregistrées dans le sous-secteur. Il analyse certains indicateurs de suivi des politiques et stratégies éducatives. Ce document, enrichi et actualisé se présente comme un outil essentiel pour le pilotage stratégique du sous-secteur. Il affine l'analyse des politiques et stratégies en vigueur tout en renforçant la pertinence des données. Il innove en mettant en avant des indicateurs de suivi des différents engagements et stratégies éducatives pris par le Gouvernement en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Le rapport explore plusieurs axes essentiels, notamment la mise en œuvre des orientations du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (SSEF) et de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) dans le sous-secteur des Enseignements secondaires.

S'agissant de la mise en œuvre du Cadre de Dépenses à Moyen Terme, de nombreux efforts ont été enregistrés dans l'optique de renforcer l'accès aux Enseignements secondaires, d'améliorer la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire, d'améliorer la gouvernance et l'appui institutionnel, d'intensifier la professionnalisation des enseignements et l'optimisation de la formation. Les analyses présentent le niveau de réalisation des différentes cibles selon les objectifs préalablement fixés.

Le résultat des analyses fait état d'un faible accès aux enseignements secondaires (seulement 52,18%), caractérisé par une faible transition Primaire-Secondaire qui est de 60,90% contre 77,99 % attendu en 2024. Cette situation résulte d'une offre insuffisante en infrastructures dans le public, car elle ne suit pas le rythme d'accroissement de la demande pour accueillir le flux d'élèves venant du primaire. En plus, le coût élevé de scolarisation dans le privé constitue un frein à l'accès au secondaire. Ces éléments

mettent en lumière les défis structurels à surmonter pour améliorer l'accès et la continuité éducative.

Par ailleurs, Les effectifs des élèves du secondaire ne cessent d'augmenter, mais la qualité de l'apprentissage reste un défi majeur. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour répondre aux exigences pédagogiques, notamment :

- La digitalisation des enseignements ;
- L'accès aux manuels scolaires ;
- L'innovation dans les méthodes pédagogiques ;
- L'amélioration de l'environnement scolaire ;
- Le renforcement de l'encadrement des enseignants.

Malgré ces avancées, l'achèvement des cycles reste une préoccupation tant au premier cycle (44,40%) qu'au second (31,83%) où la situation est plus critique, en ce sens qu'il était attendu un taux d'achèvement de 61,05%. Les taux de réussite aux examens quant à eux présentent une évolution irrégulière (62,00% en 2021 ; 61,96% en 2022 ; 73,96% en 2023 et 54,01% en 2024). Cependant, malgré les projections optimistes du triennat 2022-2024 (70,31% en 2024) qui semblent s'accorder avec les taux de réussite actuels, ladite évolution en dents de scie démontre que ces résultats ne sont pas stables, et donc susceptibles d'osciller dans un sens ou dans l'autre.

L'un des résultats appréciables est relatif au renforcement de la rétention aux enseignements secondaires avec la réduction du taux d'abandon scolaire, qui est passé à 7,01 %, alors que l'objectif pour 2024 était de 9,48 %. Cependant, cette amélioration a un impact limité sur l'efficacité interne du sous-secteur, car 33 % des années-élèves correspondent à une surconsommation des ressources.

L'amélioration de l'offre de formation professionnalisante et des compétences professionnelles des apprenants constitue un autre défi dans notre sous-secteur. Il était envisagé d'atteindre 20,10% d'élèves inscrits dans les filières porteuses se rapportant aux neuf (9) secteurs moteurs de l'économie Camerounaise. En 2024, le pourcentage d'élèves de la section industrielle se chiffre seulement à 17,35%. Une offre en Lycées

techniques professionnels largement insuffisante (seulement trois Lycées techniques professionnels fonctionnels).

S'agissant de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF, l'accès à la formation technique et professionnelle s'est significativement accru. En 2024, 27,94 % des nouveaux entrants au secondaire se sont orientés vers ces filières, se rapprochant ainsi de la cible de 30 % attendue en 2030. Toutefois, un défi subsiste, celui de renforcer l'attractivité de ces filières auprès des jeunes filles, afin de garantir leur autonomisation et une meilleure inclusion dans les formations porteuses d'emplois.

Quant à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SND30, il est à noter la persistance des disparités régionales en termes de personnel enseignant et d'infrastructures scolaires. L'accroissement de l'offre de formation technique et professionnelle se chiffrant à 29,36%, traduit des résultats très satisfaisants au regard de la cible de 25% fixée pour 2030.

INTRODUCTION

Le présent rapport d'analyse des données statistiques du ministère des Enseignements secondaires 2023/2024, outil d'aide à la prise de décision fait le rendu du sous-secteur dans sa trajectoire vers 2030. Il examine les indicateurs clés permettant de suivre la mise en œuvre du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), de la Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (SSEF), et de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30). Ces indicateurs, sélectionnés sur la base des données disponibles, offre une vision concrète des progrès accomplis, des lacunes persistantes et des défis rencontrés. La liste de ces indicateurs sera révisée et perfectionnée à mesure que la disponibilité des données s'améliorera.

Un suivi rigoureux desdits indicateurs, ainsi qu'un ajustement continu des stratégies mises en place pourraient contribuer à l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'efficacité du système éducatif qui demeure une priorité aux Enseignements secondaires. Ce rapport d'analyse comporte quatre sections. La première section présente le contexte général de la mise œuvre des orientations stratégiques du sous-secteur des Enseignements secondaires. La seconde section aborde la mise en œuvre des orientations stratégiques contenues dans le CDMT. La troisième section quant à elle traite de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF (Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation) par le sous-secteur Enseignements secondaires. Enfin, la dernière section fait une analyse de certains indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la SND30 dans le sous-secteur Enseignements secondaires.

SECTION 1 : CONTEXTE GENERAL

Cette section présente le cadre organisationnel-politique et le contexte démographique, sécuritaire, humanitaire et économique dans lequel se déroule la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'éducation et de formation dans le sous-secteur des Enseignements secondaires.

1.1 Un cadre organisationnel-politique avant-gardiste

1.1.1 Cadre Organisationnel

Selon la loi N° 98/004 du 14 avril 1998 portant Orientation de l'Éducation, le système éducatif Camerounais est subdivisé en deux sous-systèmes à savoir :

- Le sous-système Francophone ;
- Le sous-système Anglophone.

Les deux sous-systèmes coexistent en conservant chacun sa particularité dans les méthodes d'évaluation et de certification. A côté de l'enseignement public, l'enseignement privé laïc et privé confessionnel occupent une place de choix.

Au niveau des Enseignements secondaires, les deux sous-systèmes sont composés de deux types d'enseignements scindés en deux cycles :

- L'enseignement secondaire général (ESG),
- L'enseignement secondaire technique et professionnel (ESTP).

Dans le sous-système Francophone, la durée totale des études dans l'enseignement secondaire général est de 7 ans, à savoir 04 ans pour le premier cycle, sanctionné par le Brevet de fin d'études du premier cycle (BEPC) et 03 ans pour le second cycle, sanctionné quant à lui par le Baccalauréat ou un Brevet de technicien.

Le sous-système Anglophone quant à lui se décompose en 05 années d'études pour le premier cycle, sanctionné par le General Certificate of Education Ordinary Level (GCE-O/Level), puis 02 années pour le second cycle sanctionné par le General Certificate of Education Advanced Level (GCE A/L). L'accès en classe de « Upper sixth » ou « Year 7 » n'est nullement conditionné par un examen, contrairement à l'accès en classe de

Terminale qui est conditionné par l'obtention du Probatoire, dans le sous-système francophone.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire technique et professionnel dans les deux sous-systèmes, il se décompose en deux cycles de 4 et 3 années d'études. La fin du premier cycle est sanctionnée par le CAP (Certificat d'aptitude professionnelle), ou Technical and Vocational Education Examination Intermediate/Level pour le sous-système anglophone. Le second cycle ouvre ses portes aux titulaires du CAP, du BEPC et du Technical and Vocational Education Examination Intermediate/Level, et dure trois ans sanctionnés par l'obtention du Baccalauréat de Technicien ou d'un Brevet de technicien ou encore du Technical and Vocational Education Examination Advanced Level pour le sous-système anglophone, qui donne accès à l'enseignement supérieur ou à la vie active.

L'Enseignement normal quant à lui, constitué des ENIEG (Ecoles normales des instituteurs de l'enseignement général) et des ENIET (Ecoles normales des instituteurs de l'enseignement technique) s'occupe de la formation des enseignants du préscolaire et du primaire. Le diplôme obtenu à l'issue des deux ans de formation (à la faveur du Décret du 04 Octobre 2023 portant organisation des écoles normales d'instituteurs) est le CAPIEMP (Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs de l'enseignement maternel et primaire) pour l'ENIEG, et le CAPIET (Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs de l'enseignement technique) pour l'ENIET. L'admission se fait sur concours organisé par le Ministère des Enseignements secondaires, sous présentation du Baccalauréat ou ses équivalents.

Par ailleurs, l'avènement de la décentralisation renforce davantage l'environnement organisationnel de l'éducation au Cameroun. En effet, le Gouvernement a procédé au transfert de certaines compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) conformément à la loi d'orientation de la décentralisation du 22 juillet 2004, complétée par le Décret N° 2023/223 du 22 avril 2023, fixant les modalités de transfert de certaines compétences aux collectivités territoriales décentralisées (CTD). Les compétences transférées aux régions et aux communes dans le secteur éducatif, précisément dans le sous-secteur des Enseignements secondaires portent sur :

- (i) Le recrutement et la gestion du personnel enseignant et d'appui des lycées et collèges ;
- (ii) La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la région par des structures de dialogue et de concertation.

Il est évident que l'application de ces dispositions pourrait renforcer et adapter l'offre en éducation dans les collectivités territoriales décentralisées.

1.1.2 Cadre politique

Le Gouvernement Camerounais n'a cessé d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques assorties de stratégies visant à assurer un bon fonctionnement de son système éducatif. Cette volonté politique est clairement affirmée dans la vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035. C'est ainsi que le secteur de l'éducation s'est arrimé à la mise en œuvre de :

- ✓ (i) l'**ODD4** (Objectif de développement durable N°4) qui recommande d'« *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* » ;
- ✓ (ii) l'**agenda 2063 de l'Union africaine** qui vise à doter le continent de « *citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation* » ;
- ✓ (iv) la **SND30** qui prescrit le développement d'un capital humain capable de porter le développement projeté à l'horizon 2030 par l'accroissement de l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25% au secondaire.

1.2 Un cadre stratégique bien élaboré

Le Gouvernement du Cameroun a entrepris en collaboration étroite avec ses différents Partenaires Techniques et Financiers, une série d'initiatives stratégiques et des réformes visant à rendre le système éducatif plus performant, efficace et résilient.

1.2.1 Orientations de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) à l'endroit du sous-secteur des Enseignements secondaires

Dans sa Stratégie Nationale de Développement, le Gouvernement clarifie sa Vision en matière d'Education et de Formation qui est de « ***Promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer*** ».

Cette vision assigne au sous-secteur des Enseignements secondaires les objectifs stratégiques suivants : (i) réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ; (ii) accroître l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25%. Pour y parvenir la SND30 définit des interventions spécifiques suivants trois axes : (i) accès et équité, (ii) qualité et employabilité et (iii) renforcement du système éducatif.

✓ **En matière d'accès et équité**, il est question de permettre que toutes les filles et tous les garçons suivent, de manière égalitaire, un cycle complet d'enseignement secondaire à faible cout et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. Ces orientations seront réalisées à travers la mise en place de l'enseignement fondamental, la correction des disparités géographiques, l'amélioration de la politique du manuel scolaire et le renforcement des actions en faveur de l'éducation extrascolaire et non formelle.

✓ **En matière de qualité et employabilité**, les interventions visent à résoudre les problèmes d'inadéquation entre l'offre d'éducation et de formation ainsi que les choix et options du développement économique et industriel. La solution résiderait dans l'accroissement de l'offre de formation technique et professionnelle, le renforcement des capacités des travailleurs du secteur informel sur les techniques et technologies innovantes et la promotion des valeurs civiques.

✓ **En matière de renforcement du système éducatif**, les actions attendues sont (i) une meilleure gestion du personnel du système éducatif; (ii) une répartition rationnelle des infrastructures éducatives sur le territoire national; (iii) un transfert complet des ressources de la décentralisation (la décentralisation

progressive de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines étant la clé de voute du renforcement du système éducatif, car elle induit un meilleur aménagement des actions d'amélioration de la distribution de l'offre en matière d'éducation et de formation), et (iv) une promotion des investissements privés dans le secteur de l'éducation et de la formation.

1.2.2 Orientations de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (SSEF) à l'endroit du sous-secteur Enseignements secondaires

La vision de la SSEF est celle d'une éducation fondamentale de qualité commune à tous les jeunes du Cameroun, complétée par des cycles de formation professionnelle et supérieure ouverts au plus grand nombre, permettant d'apporter les qualifications utiles au développement économique et social, et de former des cadres compétents et créatifs, ouverts aux évolutions technologiques et innovations.

Cette vision se traduit dans le sous-secteur des Enseignements secondaires selon les axes tel que défini ci-dessous :

Axe accès et équité : Il s'agit de promouvoir un système éducatif où chaque jeune trouvera un accès égal à un enseignement technique et professionnel de qualité. Un système éducatif équitable où les disparités de toutes formes seront corrigées, les retards entre les territoires seront comblés et les écarts entre les catégories socio-économiques et de genre réduits.

Axe qualité et pertinence : Un système d'éducation offrant des conditions de scolarisation de qualité à tous les niveaux, (ii) avec un corps d'enseignants professionnels, formés au métier et aptes à assurer la prise en compte des priorités de développement dans les programmes de formation en cohérence avec les normes internationales (iii), un système d'éducation promouvant les valeurs du vivre ensemble et contribuant au renforcement du patriotisme économique et culturel et (iv) un système de formation visant à développer l'employabilité des jeunes, afin de produire des jeunes diplômés compétitifs et capables de s'intégrer rapidement sur le marché du travail en cohérence avec le plan de rattrapage technologique avec des formations de courte durée, ciblées sur le métier, et centrées sur la certification ISO 17024.

Axe renforcement du système éducatif : Il s'agit de promouvoir (i) un système de gestion et de pilotage renforcé pour assurer une répartition territoriale équilibrée par une gestion des ressources humaines améliorée (ii) avec une répartition équitable des infrastructures éducatives sur l'ensemble du territoire (iii), un financement public optimisé et des investissements privés accrus dans le secteur de l'Education et de la Formation, pour accroître l'offre d'éducation en particulier dans les STEM à travers l'implication du patronat et (iv) un système éducatif capable de résister aux chocs de diverses natures (sanitaire, climatique, sécuritaire ou humanitaire) dans le contexte des crises multiples auxquelles le pays est confronté.

Les objectifs stratégiques suivants sont ceux assignés au sous-secteur des Enseignements secondaires :

- ✓ En 2030, la transition entre le cycle primaire et le 1er cycle secondaire est rendue fluide pour assurer à terme un accès généralisé au cycle de l'enseignement fondamental ;
- ✓ 30% des élèves accédant à l'enseignement secondaire intégreront les filières techniques et professionnelles ;
- ✓ En 2030, 60 % des élèves de 3e générale accéderont à la classe de seconde et 25% au second cycle technique.

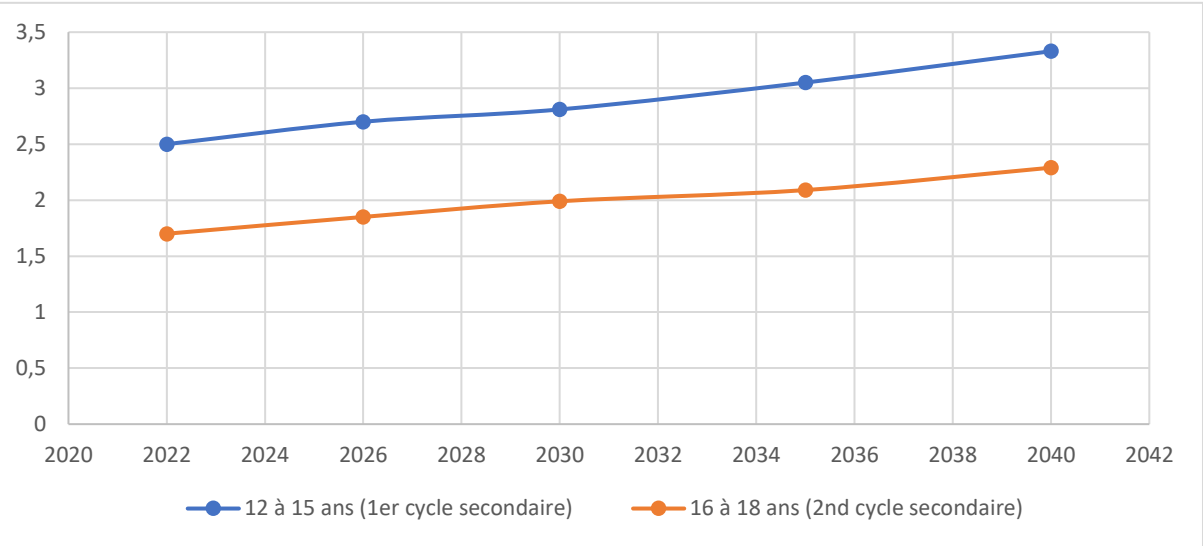
1.3 Une population très jeune en forte croissance exerçant une pression sur l'offre d'éducation

La répartition par âge de la population Camerounaise montre une population assez jeune, avec une proportion importante d'enfants et d'adolescents. D'après les projections du BUCREP pour 2023, la population Camerounaise se chiffre à 26 644 270. La population scolarisable (03-23 ans) représente plus de la moitié de la population (51,13 % avec 50,20 % de filles). Tandis que, les 12-18 ans scolarisables au secondaire se chiffrent à environ 4 330 499 avec 49,47% de filles.

Selon les estimations des Nations Unies, la population Camerounaise en âge scolaire (de 03 à 23 ans) qui se chiffre à 13 623 140 en 2023 continuera de croître et pourrait atteindre environ 16 millions d'ici 2030, ce qui aggraverait des défis en matière d'offre d'éducation (infrastructures scolaires, personnel enseignant etc.). Cette

proportion importante d'enfants et d'adolescents détériore le ratio de dépendance démographique qui se situe à environ 77 enfants de moins de 15 ans pour 100 adultes de 15 à 64 ans, ce qui constitue une charge économique pour la population active qui assume la responsabilité de l'éducation des enfants.

Graphique 1.1 : Evolution de la population scolarisable au secondaire entre 2020 et 2042 (en millions)



Source : SSEF, 2023

1.4 Une économie résiliente certes, mais marquée par une tendance inflationniste

Le taux de croissance économique est en baisse depuis 2015 suite à des chocs tant endogènes (crises sécuritaires dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mouvements terroristes dans les régions septentrionales) qu'exogènes (crise sanitaire COVID 19, conflit Russo-Ukrainien), qui ont contribué à fragiliser l'économie Camerounaise.

Selon les statistiques de l'INS (Institut National de la Statistique) Le taux de croissance du PIB a enregistré une évolution irrégulière ces dernières années, partant de 5,88 % en 2015 à 0,3 % en 2020 puis à 3,2 % en 2023. Certes l'économie Camerounaise présente une structure diversifiée avec 52% de la valeur ajoutée dans le secteur tertiaire, elle demeure toutefois dépendante des exportations des produits bruts peu transformés (pétrole brut, grumes et sciages, cacao, gaz naturel liquéfié, coton, aluminium brut), et la balance commerciale apparaît structurellement déficitaire. Par

ailleurs, l'inflation a fortement progressé atteignant une moyenne de 7,4 % en 2023, contre 6,3 % en 2022 et 2,3 % en 2021. Ce taux se rapproche du record historique de 9,0 % observé en 1995. Cette inflation engendre une augmentation des dépenses liées à l'éducation et une diminution du pouvoir d'achat des ménages, ce qui constitue un frein à la scolarisation des enfants.

Tableau 1.1 : Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques

Année	2020	2021	2022	2023
PIB (en milliards)	23 468	25 141	27 959	29 891
Accroissement annuel PIB réel	0,3	3,3	3,7	3,2
PIB par habitants (en milliers FCFA)	898,0	939,3	1 019,7	1 064,2

Source : INS, 2023

Le secteur de l'éducation n'est pas épargné par ce marasme économique, car il demeure sous financé compte tenu de la cible visée de 22,0% en 2020 concernant les ressources budgétaires de l'Etat, fixées par le DSSEF 2013-2020. La part du budget global accordée au sous-secteur des Enseignements secondaires a baissé de trois points de pourcentage entre 2020 (15,8%) et 2021 (12%). La baisse continue du budget d'investissement public alloué au MINESEC a entraîné la réduction de la part du budget consacrée à la construction et à la réhabilitation des salles de classes.

Tableau 1.2 : Evolution de la part du budget par région

ANNEES	2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)
ADAMAOUA	190 000	8,84	155 000	3,24	73 500	3,85
CENTRE	379 000	17,64	292 000	6,10	506 965	26,56
EST	66 000	3,07	105 000	2,19	73 500	3,85
EXTREME-NORD	482 000	22,43	315 600	65,97	257 250	13,48
LITTORAL	128 000	5,96	162 000	3,39	105 000	5,50
NORD	22 000	1,02	99337	2,08	110 250	5,78
NORD-OUEST	110 000	5,12	35000	0,73	147 000	7,70
OUEST	154 000	7,17	110 000	2,30	260 000	13,62
SUD	84 000	3,91	510 000	10,66	166 750	8,74
SUD-OUEST	534 000	24,85	160 000	3,34	208 500	10,92
NATIONAL	2 149 000	100	1 943 937	100	1 908 715	100

Source : MINESEC, 2023

1.5 Un difficile accès à l'emploi

Les difficultés d'accès à l'emploi des bénéficiaires des formations techniques et professionnelles dans des instituts formels de formation peuvent s'expliquer par la faible pertinence des outils pédagogiques. D'après l'enquête auprès des employeurs (2015), seuls 42 % des employeurs se déclarent pleinement satisfaits des compétences de leur personnel possédant des qualifications développées dans le cadre de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle. D'une part, la raison serait due au fait de la collaboration limitée entre instituts de formation et employeurs, ce qui entrave la mise en place de formations qualifiantes adaptées au marché. La conception des programmes de formation n'est pas guidée par l'apport du secteur privé et les étudiants ont peu de possibilités de placement et de formation pratique. En outre, les employeurs ne sont pas impliqués dans la conception et la mise en œuvre des programmes scolaires.

D'autre part, la qualité des programmes de formation technique et professionnelle est également affectée par le manque de matériel d'enseignement et d'apprentissage, la faible qualité et quantité des infrastructures, le faible niveau de qualification et l'exposition limitée aux réalités du terrain du personnel enseignant et des élèves (absence de stages professionnels). Il existe donc une inadéquation entre formation et emploi qui rend difficile l'insertion des jeunes quel que soit leur niveau d'instruction comme le confirment les résultats des Enquêtes sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) cf. tableau 1.3 ci-dessous. Il devient dès lors urgent de porter une attention particulière au lien entre éducation/formation par rapport au marché du travail.

Tableau 1.3 : Evolution du taux de sous-emploi par niveau d'instruction de 2005 à 2021

Indicateur d'analyse du marché du travail	Taux de sous-emploi visible			Taux de sous-emploi invisible			Taux de sous-emploi global		
	2005	2010	2021	2005	2010	2021	2005	2010	2021
Niveau d'instruction									
Non scolarisé	9,2	10,6	17,6	84,0	79,5	63,2	88,0	82,9	72,5
Primaire	12,1	10,9	16,6	75,7	70,6	55,9	80,6	75,2	65,7
Secondaire 1er cycle	14,8	12,6	17,4	59,9	61,2	45,7	69,1	68,0	59,3
Secondaire 2nd cycle	14,5	13,1	19,8	34,2	40,3	30,1	50,3	53,1	50,8
Supérieur	14,9	23,0	28,0	11,5	15,0	15,6	35,4	44,3	49,9
Ensemble	12,1	12,3	18,7	69,3	63,7	47,0	75,8	70,6	61,4

Source : EESI 1, 2 et 3

1.6 Un contexte sécuritaire et humanitaire fragile

Le contexte sécuritaire et humanitaire est marqué par des crises multiformes. La crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et la crise sécuritaire dans les régions septentrionales qui connaissent une légère accalmie, mais continuent d'être une préoccupation majeure pour le gouvernement. A ces précédentes crises s'est ajoutée la crise sanitaire de la COVID-19, couplée aux conséquences du changement climatique telles que les inondations et les sécheresses à l'Extrême-Nord et au Nord.

Ces crises multiformes ont entraîné la fermeture temporaire voir définitive de nombreux établissements scolaires, le déplacement des populations vers des zones plus sûres et la perturbation des pratiques conventionnelles des enseignements/apprentissages. Cette situation délétère aurait également contribué à détériorer la santé des élèves.

SECTION 2 : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DU CADRE DE DEPENSE A MOYEN TERMES (CDMT)

Cette section analyse certains indicateurs de suivi retenus dans la mise en œuvre des programmes du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT).

En vue de mettre en œuvre les orientations stratégiques nationales et sectorielles en matière d'éducation et de formation professionnelle, le sous-secteur des Enseignements Secondaires articule ses interventions autour de quatre (04) programmes à savoir :

- ✓ **Programme 105** : Renforcement de l'accès aux enseignements secondaires ;
- ✓ **Programme 106** : Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu Scolaire ;
- ✓ **Programme 107** : Amélioration de la gouvernance et appui institutionnel (il s'agit d'un programme support qui n'a pas été analysé dans ce document) ;
- ✓ **Programme 112** : Intensification de la professionnalisation des enseignements et optimisation de la formation.

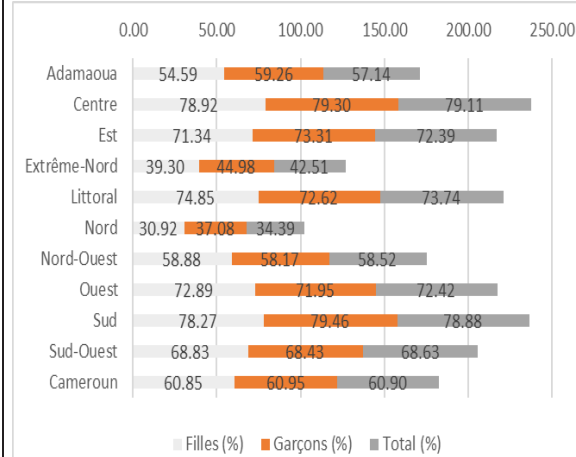
2.1 Un faible accès aux Enseignements Secondaires du fait d'une offre insuffisante en infrastructures et en commodités de base dans le public

Le Programme 105 vise à renforcer l'accès aux enseignements secondaires à travers la construction de nouvelles infrastructures et la réhabilitation de celles qui existent mais qui ont subi des dégâts (blocs pédagogiques complets, ateliers, laboratoires, salles spécialisées). Il a également pour but l'acquisition des équipements et des matériels didactiques, la création de grands établissements englobant les collèges et les lycées avec internats. Pour réaliser ce but, le programme s'est fixé comme objectif principal pour 2024 de parvenir à un taux de transition du primaire au secondaire de 77,99%.

Rendu en 2024, le taux de transition du Primaire au Secondaire s'établit à 60,85 % pour les filles, 60,95% pour les garçons et 60,90% dans l'ensemble avec une parité de genre presque parfaite (cf. Graphique 2.1 ci-dessous). Cependant, ce taux de transition est très en deçà de la valeur cible de 77,99 % attendue en 2024. En effet,

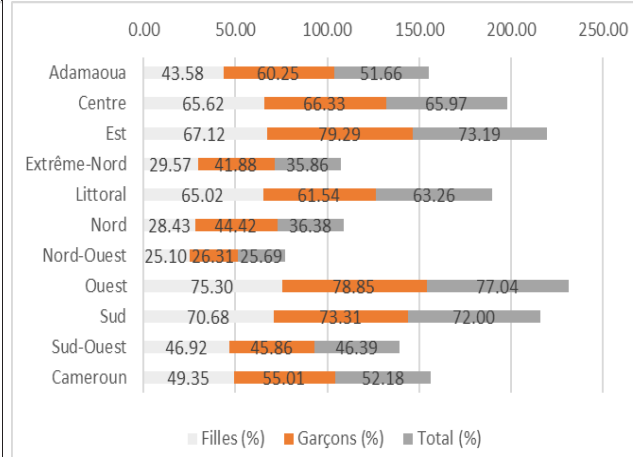
durant ces cinq dernières années, le taux de transition primaire-secondaire est resté quasi stable autour de 60% du fait d'une offre en infrastructure insuffisante dans le public. Cette offre qui ne suit pas le rythme d'accroissement de la demande pour accueillir le flux des élèves venant du primaire d'une part et le coût de scolarisation élevé dans le privé d'autre part peuvent justifier cet écart. En termes d'accès, bien que 60,90 % d'enfants achevant le cycle Primaire accèdent au Secondaire, ils représentent seulement 52,18 % d'enfant en âge d'accéder au secondaire (12 ans). Cet indicateur révèle une nette différence entre les sexes : 49,36 % des filles y parviennent, contre 55,01 % des garçons. Les régions du Nord-Ouest (25,69%), de l'Extrême-Nord (35,86%), du Nord (36,38%) et du Sud-Ouest (46,39%) sont celles qui présentent les plus faibles taux d'accès et sur lesquelles il faudrait porter une attention particulière.

Graphique 2.1 : Taux de transition du Primaire-Secondaire



Source : MINESEC, 2024

Graphique 2.2 : Taux brut d'accès au Secondaire (12 ans)



Source : MINESEC, 2024

A côté de cet objectif principal, le programme s'est également engagé à :

- ✓ Améliorer la capacité d'accueil en réduisant les disparités de toutes sortes dans les Enseignements Secondaires en souhaitant porter *le ratio nombre d'apprenants/salle de classe dans les zones urbaines* à (57) en 2024 ;
- ✓ Renforcer les travaux pratiques dans les établissements en souhaitant porter *le ratio nombre d'apprenants/poste de travail* à (38) en 2024 ;
- ✓ Assurer le fonctionnement efficace des établissements scolaires et des Ecoles Normales en atteignant *un taux de réalisation des activités des établissements de 100%*.

Les deux premiers objectifs n'ont pas été atteints comme le témoignent les tableaux 2.1 et 2.2 ci-dessous. En effet, en 2024 le ratio nombre d'apprenants / salle de classe dans les zones urbaines est de 94 et 61 respectivement selon que l'on ne prenne en compte que les salles de classe en bon état ou sans distinction de l'état dans les régions considérées (Centre, Extrême-Nord, Littoral, Nord, et Ouest). Le ratio nombre d'apprenants/poste de travail quant à lui se chiffre à 48, loin de la cible attendue en 2024 (38).

Tableau 2.1 : Ratio nombre d'apprenants / salle de classe dans les zones urbaines		Tableau 2.2 : Ratio nombre d'apprenants/poste de travail	
REGIONS	Ratio	REGIONS	Ratio
ADAMAOUA	90	ADAMAOUA	65
CENTRE	89	CENTRE	45
EST	117	EST	47
EXTRÊME-NORD	123	EXTRÊME-NORD	143
LITTORAL	89	LITTORAL	36
NORD	97	NORD	91
NORD-OUEST	57	NORD-OUEST	30
OUEST	110	OUEST	34
SUD	117	SUD	45
SUD-OUEST	93	SUD-OUEST	43
NATIONAL	96	NATIONAL	48
Source : MINESEC, 2024		Source : MINESEC, 2024	

En dépit de ce qui précède, il est évident que des actions plus fortes doivent être entreprises à l'effet d'améliorer l'offre en infrastructures, en équipements et du matériel didactique pour assurer à tous les enfants en âge scolaire un accès généralisé à une éducation de qualité.

2.2 De faibles taux d'achèvement des cycles attribuables au faible taux d'accès aux Enseignements Secondaires

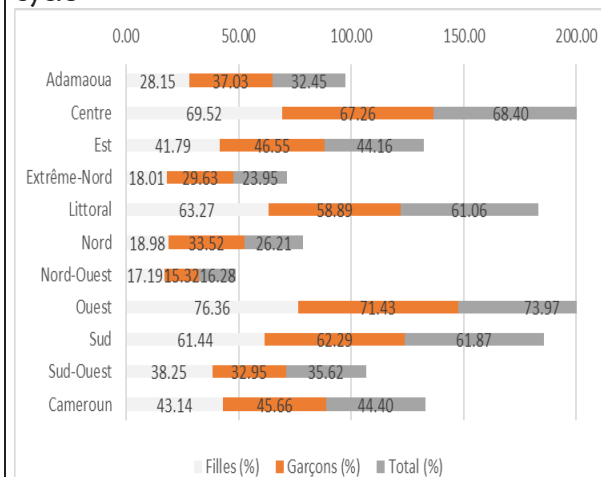
L'objectif principal du programme 106 est d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages dans le sous-secteur à l'effet de garantir de meilleurs taux d'achèvement des 1^{er} et 2nd cycles. La qualité de l'éducation dans un système éducatif ne constitue pas seulement un résultat souhaité, mais aussi un indicateur essentiel de son bon fonctionnement. Pour y parvenir, le Programme prévoit d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages à travers :

- La disponibilité des manuels scolaires ;
- La promotion des méthodes pédagogiques innovantes ;

- L'amélioration de l'environnement scolaire ;
- La mise en place d'un dispositif pour assurer le respect du timing scolaire et d'enseignement ;
- Le renforcement de l'encadrement de proximité des enseignants ;
- La mise en place d'une politique de formation continue efficace et d'un dispositif d'assurance qualité ;
- L'amélioration de la santé en milieu scolaire et des conditions de travail des enseignants.

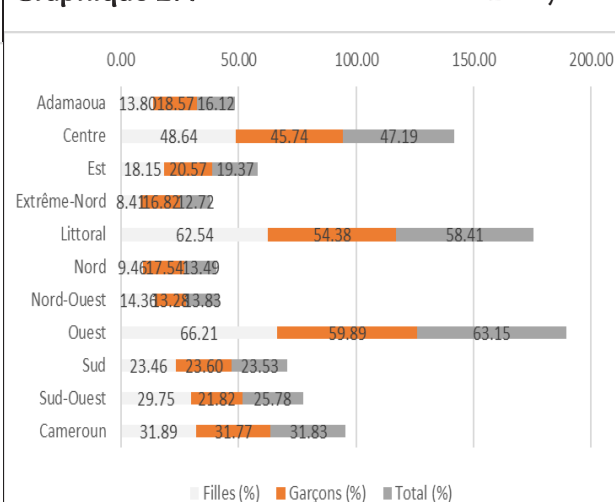
Malgré les efforts consentis, la qualité des enseignements et des apprentissages dans le secondaire reste préoccupante. Les taux d'achèvement (44,40 %) pour le premier cycle et (31,83 %) pour le second, sont bien en deçà des objectifs fixés pour 2024 (61,05 %), comme le montrent les graphiques 2.3 et 2.4 ci-dessous. En effet le faible niveau d'achèvement des cycles tient en grande partie du faible niveau d'accès aux Enseignements Secondaires (le taux d'achèvement est obtenu en rapportant les nouveaux inscrits en fin de cycle sur la population d'âge officiel de ce niveau d'étude). Un faible niveau d'accès laisse donc présager de faibles niveaux d'achèvement des cycles. Pour inverser cette tendance, l'universalisation du cycle Primaire apparaît donc comme un impératif si l'on souhaite améliorer les taux d'achèvement des cycles au secondaires.

Graphique 2.3 :Taux d'achèvement du 1er cycle



Source : MINESEC, 2024

Graphique 2.4 :Taux d'achèvement du 2nd cycle



Source : MINESEC, 2024

2.2.1 Amélioration des résultats aux examens officiels : un objectif encore à atteindre

L'un des principaux défis du système éducatif reste l'amélioration du taux de réussite aux examens officiels (OBC, GCE Board et DECC), avec une cible fixée à 70,31 % pour 2024. Malgré l'introduction de méthodes pédagogiques innovantes, notamment l'Approche par Compétences (APC), les résultats demeurent en deçà des attentes. Les chiffres de 2024 révèlent une participation massive mais des performances mitigées. En effet, l'OBC, le GCE Board et la DECC ont enregistré 854086 candidats inscrits, 845390 candidats ont effectivement pris part aux examens et 456557 ont été déclarés définitivement admis soit un taux de réussite de 54,01%.

Tableau 2.3 : Effectif et taux de réussite aux examens officiels (OBC, GCEB et DECC)

Régions	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			Taux de réussite		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	12256	15697	27953	12138	15472	27610	5758	7279	13037	47,44	47,05	47,22
CENTRE	125897	114572	240469	124667	113096	237763	73389	64120	137509	58,87	56,70	57,83
EST	15995	17092	33087	15790	16825	32615	7422	7753	15175	47,00	46,08	46,53
EXTREME-NORD	27499	49026	76525	27301	48537	75838	8821	17971	26792	32,31	37,03	35,33
LITTORAL	100237	88725	188962	99415	87701	187116	61685	52058	113743	62,05	59,36	60,79
NORD	19481	32587	52068	19330	32252	51582	6462	11493	17955	33,43	35,63	34,81
NORD-OUEST	17049	11988	29037	16951	11847	28798	11455	7421	18876	67,58	62,64	65,55
OUEST	64808	58068	122876	64404	57510	121914	38074	32958	71032	59,12	57,31	58,26
SUD	24260	20796	45056	23986	20517	44503	11583	9583	21166	48,29	46,71	47,56
SUD-OUEST	20338	17715	38053	20204	17447	37651	12190	9082	21272	60,33	52,05	56,50
National	427820	426266	854086	424186	421198	845390	236839	219718	456557	55,83	52,17	54,01

Source : MINESEC, 2024

2.2.3 Une baisse du taux d'abandon, mais pas assez suffisante pour améliorer l'efficacité interne

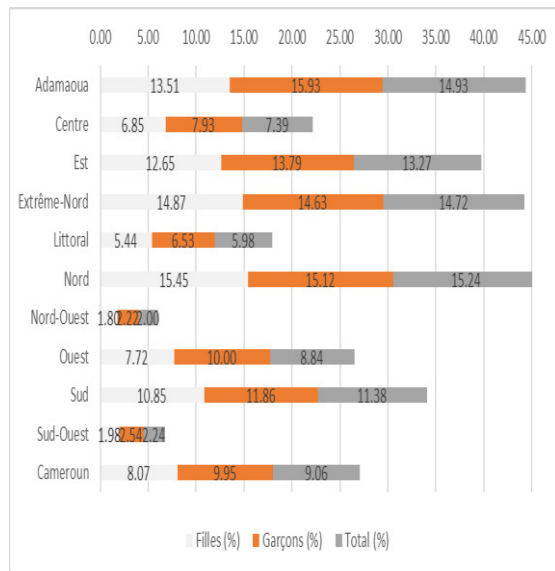
Partant du postulat selon lequel la faible efficacité interne du sous-secteur des Enseignements secondaires est plus portée par le taux d'abandon élevé, pour y remédier, le Programme 106 s'est engagé à réduire le taux d'abandon à 9,48% en 2024. Rendu en 2024, il se chiffre à 7,01%. Un tel résultat est le fruit d'efforts visant la rétention des enfants à l'école avec des initiatives comme celle du PADESCE (soutien à la scolarisation de la jeune fille dans les régions septentrionales), la gratuité des études pour les élèves

déplacés internes, ainsi que la circulaire ministérielle portant sur la rétention de la jeune fille enceinte dans les établissements scolaires.

Certes l'objectif a été atteint, mais l'efficacité interne du sous-secteur reste encore faible (0,67) et imputable en grande partie aux abandons comme en témoignent le coefficient d'efficacité interne avec abandon et celui avec redoublement ($CE_{lab}=0,74$; $CE_{red}=0,91$). Ce qui signifie qu'en 2024, le nombre d'années-élèves idéalement utiles représente seulement 67 % des années élèves consommées, et donc 33 % des années élèves effectives correspondent à une surconsommation (un gaspillage de ressources) due aux abandons et redoublements.

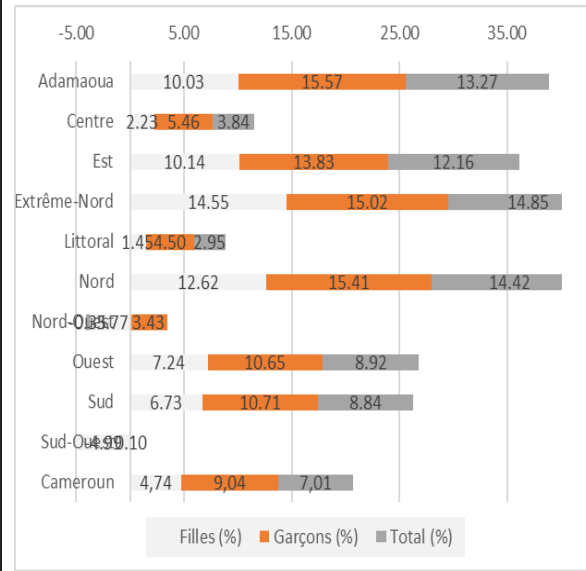
Il convient donc de réduire considérablement les redoublements pour améliorer l'efficacité interne, car il existe une relation de causalité entre les redoublements et les abandons scolaires. Les redoublements ont une forte tendance à induire les abandons d'études dans la mesure où la réglementation scolaire dispose qu'aucun enfant ne peut tripler (repandre deux fois) un niveau donné. Cette pratique contribue à augmenter les abandons par ces exclusions. De plus, les redoublements entraînent de plus grands coûts, puisque les années sont à renouveler, et donc les élèves ont tendance à abandonner les études à la suite des redoublements.

Graphique 2.5 : Taux de redoublement au secondaire



Source : MINESEC, 2024

Graphique 2.6 : Taux d'abandon au secondaire



Source : MINESEC, 2024

2.2.4 Des efforts à fournir en termes d'offre en salle de professeurs et Aires de jeux pour améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des élèves

Selon les résultats de plusieurs études de l'Unité Pilote des Acquis Scolaires (UPAS), les conditions d'enseignement et d'apprentissage peu propices constituent un facteur explicatif des mauvais résultats scolaires. A cet effet, le **Programme 106** ambitionne d'améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des apprenants afin de garantir des meilleurs taux d'achèvement. Pour ce faire, le programme s'était fixé pour objectif de porter à 67% la proportion d'établissements disposant d'au moins trois (3) de ces commodités/locales (Electricité, Eau, Toilettes/latrines, Salles des professeurs, Aires de jeux).

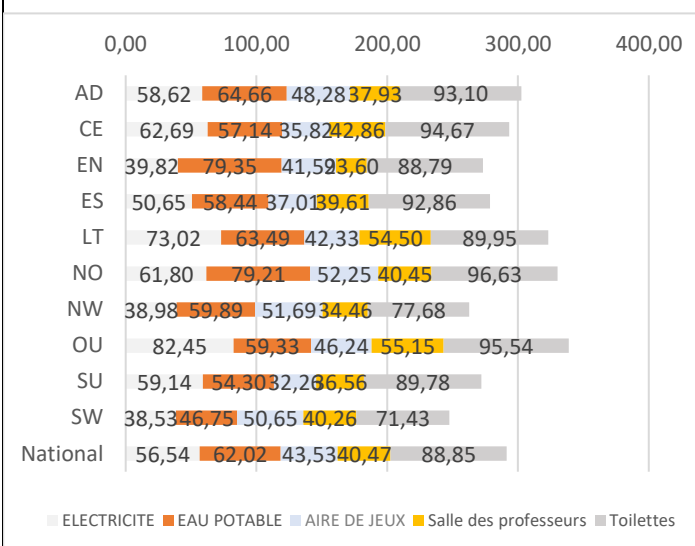
En 2024, la proportion d'établissements disposant d'au moins trois (3) de ces commodités (68,89%) est satisfaisante, au regard de la valeur cible visée. Toutefois, l'on observe sur le graphique 2.7 ci-dessous que quelle que soit la région, les aires de jeux et les salles de professeur sont les commodités/locales les moins présentes au sein des établissements scolaires, ce qui nécessite une attention particulière en vue d'améliorer l'environnement d'apprentissage des élèves et des personnels enseignants.

Tableau 2.4 : Pourcentage des établissements disposant d'au moins trois commodités

REGIONS	Pourcentage (%)
ADAMAOUA	65,32
CENTRE	59,21
EST	53,75
EXTRÊME-NORD	54,92
LITTORAL	65,67
NORD	68,95
NORD-OUEST	50,85
OUEST	75,46
SUD	58,55
SUD-OUEST	96,24
NATIONAL	68,89

Source : MINESEC, 2024

Graphique 2.7 : Pourcentage des établissements disposant de certaines commodités



Source : MINESEC, 2024

2.3 Une Intensification de la professionnalisation des enseignements et une optimisation de la formation à la traine

Il est question ici d'accroître l'offre de formation professionnalisante, d'implémenter les filières mieux adaptées aux besoins de notre économie, d'impliquer effectivement les milieux socioprofessionnels à toutes les étapes du processus d'apprentissage allant de la conception des référentiels de formation à la formation elle-même, de développer les formations à valeur ajoutée susceptibles de renforcer la performance et la compétitivité des sortants. Il est question aussi de développer l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat chez les apprenants et les enseignants.

2.3.1 Un accroissement des compétences professionnelles des apprenants du secondaire technique et professionnel difficilement mesurable

Dans le cadre de ce programme, l'accroissement des compétences professionnelles des apprenants du secondaire technique et professionnel est apprécié par le pourcentage des apprenants par sexe, dans les filières porteuses. Il était envisagé d'atteindre 20,10% d'enfants inscrits dans les filières porteuses en 2024. Rendu à cette date, le pourcentage des apprenants dans ces filières est de 8,67 % pour les filles, 25,28% pour les garçons et 17,35% dans l'ensemble.

Il convient de préciser qu'en l'absence d'un document officiel précisant nommément lesdites filières porteuses, il a été utilisé un proxy (la proportion d'enfants inscrits en section industrielle). Par conséquent il est recommandé l'élaboration d'un document listant nommément les filières porteuses se rapportant aux neufs (9) secteurs moteur de l'économie camerounaise (Energie, Agro-industrie, Numérique, Forêt-bois, Textile-Confection-Cuir, Mines-Métallurgie-Sidérurgie, Hydrocarbures-Raffinage-Pétrochimie, Chimie-Pharmacie, Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques).

2.3.2 Une offre de formation technique et professionnelle largement insuffisante

Le sous-secteur des Enseignements Secondaires compte à date trois établissements techniques professionnels agricoles (LTPA de Yagoua, Lagdo et Yabassi) et a entrepris la construction de deux nouveaux établissements techniques professionnels pour les métiers de l'industrie (LTPA Akwa) et du bâtiment et travaux publics (LTPA Ekounou).

Ces réalisations sont en deçà des prévisions, en effet le Programme 112 prévoyait porter le nombre d'établissements techniques professionnels du sous-secteur des Enseignements Secondaires à huit (8) établissements en 2024.

Face aux délais de construction relativement longs, il est envisagé de relever les plateaux techniques et introduire des nouvelles filières professionnelles dans certains Lycées techniques existants et considérer ces derniers comme des lycées techniques professionnels.

2.3.3 Un renforcement du bilinguisme et de la citoyenneté des lauréats du secondaire technique et professionnel appréciable

Le renforcement du bilinguisme dans l'enseignement technique et professionnel a été marqué en 2024 par la mise en service de deux nouveaux établissements publics Bilingues notamment, le Lycée technique bilingue de Nsam et celui de Maroua, ce qui a porté à 195 le nombre d'établissements offrant un enseignement technique bilingue.

La proportion des élèves de l'enseignement secondaire technique et professionnel accédant aux établissements bilingues se chiffre à 17,79% dans l'ensemble. Les filles et les garçons accédant dans ces établissements représentent respectivement 21,77% 17,15% chez les garçons. Ces statistiques sont largement au-dessus de la valeur cible attendue en 2024 (10,00%) dans le CDMT.

SECTION 3 : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DE SUIVI DE LA STRATEGIE DU SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

3.1 Analyse de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF dans l'Enseignement secondaire

Les objectifs stratégiques assignés au sous-secteur des Enseignements secondaires à l'horizon 2030 dans la stratégie sectorielle sont de :

- ✓ Garantir une transition fluide entre le cycle primaire et le 1er cycle secondaire pour assurer à terme un accès généralisé au cycle de l'enseignement fondamental ;
- ✓ Orienter 30% des élèves accédant à l'enseignement secondaire dans les filières techniques et professionnelles ;
- ✓ Garantir l'accès de 65 % des élèves de troisième générale à la seconde générale et 20% à la cinquième année technique.

À mi-parcours de l'échéance 2030, la transition entre le cycle primaire et le 1er cycle secondaire n'est pas encore fluide car seulement 60% des élèves achevant le primaire accèdent au secondaire. La proportion des élèves du niveau secondaire scolarisés dans des programmes d'enseignement technique et technologique en 2024 se chiffre à 23,08% proche de la valeur cible de 30% attendue en 2030. La transition entre le premier cycle et le second cycle du secondaire est appréciable. En effet, les taux de transition entre le premier et le second cycle sont de 66,98% et 66,29% respectivement, dans les sous-systèmes Francophone et Anglophone et bien supérieur à ceux attendus dans la SSEF en 2024 qui sont respectivement de 61,40% et 62,40%.

3.1.1 Un Taux Brut de Scolarisation (TBS) 12-15 satisfaisant conformément à la cible fixée

L'analyse du taux brut de scolarisation au 1er cycle et son indice de parité du tableau 3.1 révèle des résultats satisfaisants (52,91%) avec une parité presque parfaite (0,94) au regard de la valeur cible de 52,10% attendue en 2024. Cependant, il est observé des disparités significatives au sein des différentes régions du Cameroun. La région de l'Ouest se distingue par un taux de scolarisation exceptionnellement élevé de

92,54 %, tandis que le Nord-Ouest affiche le taux le plus bas à 18,70 %. Un tel résultat peut s'expliquer par le fait que la région de l'Ouest est la première région d'accueil des déplacés internes provenant de la région du Nord-Ouest en situation de crise.

L'indice de parité Filles/Garçons, qui évalue l'équité d'accès à l'éducation entre sexe, met en lumière d'autres inégalités. En effet, les régions du Centre, du Sud et du Littoral affichent des indices de parités parfaites (1,00), ce qui indique que les filles et les garçons accèdent équitablement à l'éducation. Cependant, des régions comme l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord, avec des indices respectivement de 0,79, 0,69 et 0,65, montrent une situation défavorable pour les filles, révélant des obstacles persistants à la scolarisation de la jeune fille. À l'inverse, les régions du Nord-Ouest, Ouest et Sud-Ouest, avec des indices supérieurs à 1, montrant une tendance où les filles sont mieux scolarisées que les garçons, ce qui pourrait être attribué à des initiatives locales visant à promouvoir l'éducation des filles.

Cette analyse met en évidence la nécessité d'une attention particulière pour améliorer l'accès à l'éducation, notamment dans les régions à faible taux de scolarisation. Des efforts ciblés sont indispensables pour adresser les disparités entre sexe, surtout dans les régions où les filles sont désavantagées. Cela pourrait inclure des programmes de sensibilisation communautaire, des politiques éducatives favorables aux filles, et des investissements en infrastructures scolaires, tout en s'assurant que chaque enfant, indépendamment de son sexe ou de sa région, a la possibilité d'accéder à une éducation de qualité, plus équitable et inclusive.

Tableau 3.1 : Taux brut de scolarisation au 1er cycle (%) et indice de parité genre

REGIONS	Taux brut de scolarisation au 1er cycle (%)			Indice de parité
	Filles	Garçons	Total	
ADAMAOUA	37,78	47,60	42,76	0,79
CENTRE	69,01	69,14	69,07	1,00
EST	72,56	78,40	75,59	0,93
EXTREME-NORD	28,34	40,91	34,90	0,69
LITTORAL	68,83	67,62	68,23	1,02
NORD	33,93	51,90	43,21	0,65
NORD-UEST	19,47	17,95	18,70	1,08
UEST	96,08	89,14	92,54	1,08
SUD	61,49	60,79	61,13	1,01
SUD-UEST	40,08	35,77	37,89	1,12
NATIONAL	51,19	54,57	52,91	0,94

Source : MINESEC, 2024

3.1.2 Une faible part du Privé dans l'enseignement technique et professionnel en termes d'élèves

L'analyse des résultats contenus dans le tableau 3.2 ci-dessous montre qu'il y a encore des efforts à fournir pour éviter que l'investissement privé en matière d'offre d'éducation dans l'ESTP ne soit évincé. Le pourcentage d'élèves du 1er cycle dans les établissements publics (70,57%) est encore supérieur à la valeur cible attendue en 2024 (65%). Toutefois, l'analyse au niveau régional montre des disparités notables entre les régions, car le pourcentage d'élèves du 1er cycle scolarisés dans les établissements publics varie considérablement d'une région à une autre, exceptées les régions du Centre (56,25%), Littoral (47,60%), Nord-Ouest (57,42%) et Sud-Ouest (59,58%) qui présentent des proportions satisfaisantes (inférieures à la valeur cible de 65% attendue). Les autres régions affichent des proportions supérieures à la valeur cible. Ce résultat s'explique par la prépondérance de l'offre privée en infrastructures scolaires en milieu urbain dans les régions du Centre et du Littoral et la fermeture temporaire d'un grand nombre d'établissements publics dans les régions en crise.

Selon le type d'enseignement, il est à noter que la part du public dans l'enseignement général (66,50%) est très faible comparativement à celle du public dans l'enseignement technique et professionnel (83,70%) ceci du fait des lourds investissements que nécessite un établissement d'enseignement technique et professionnel et donc peu rentable pour le privé.

Tableau 3.2 : Pourcentage des élèves du 1^{er} cycle scolarisés dans les établissements publics

REGIONS	ESG (%)			ESTP (%)			ENSEMBLE (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	81,81	85,22	83,65	94,94	96,83	96,19	83,85	87,95	86,16
CENTRE	51,09	51,11	51,10	75,97	74,94	75,34	55,15	57,35	56,25
EST	79,78	82,83	81,36	96,31	94,97	95,54	85,13	87,41	86,36
EXTRÊME-NORD	90,82	93,96	92,72	99,27	98,91	99,05	92,71	95,13	94,19
LITTORAL	47,05	46,25	46,68	57,74	50,65	53,06	48,08	47,11	47,60
NORD	87,29	91,79	90,01	96,38	96,33	96,35	89,23	92,99	91,56
NORD-OUEST	46,06	42,57	44,65	84,17	88,91	87,41	53,08	62,00	57,42
OUEST	80,46	78,61	79,66	83,65	82,42	82,87	81,16	80,09	80,63
SUD	87,69	87,37	87,54	95,69	96,46	96,16	89,89	91,04	90,49
SUD-OUEST	52,67	48,72	51,14	70,98	87,27	83,02	55,11	64,41	59,58
NATIONAL	64,62	68,47	66,50	84,05	83,48	83,69	68,12	72,80	70,57

Source : MINESEC, 2024

3.1.3 Une proportion inquiétante des redoublants dans le public

Dans la stratégie sectorielle, il est attendu du sous-secteur des Enseignements secondaires de réduire la proportion des redoublants dans les établissements d'enseignement public à 7% en 2024, 6% en 2025 et 5% en 2030. Les résultats consignés dans le tableau 3.3 ci-dessous montrent qu'en 2024, le pourcentage des redoublants dans les établissements publics est de 11,35% très au-dessus de la valeur cible attendue. Il est évident que des efforts doivent être redoublés à l'effet de garantir une transition fluide entre niveau d'étude tant dans l'enseignement général (11,50%) que dans l'enseignement technique et professionnel (10,35%) avec une attention particulière sur les garçons.

Des disparités significatives sont apparentes selon les régions. Les régions dites d'éducation prioritaire sont celles qui présentent des proportions élevées de redoublants dans le public, l'Adamaoua (16,42%), le Nord (16,05%), l'Extrême-Nord (14,92%) et l'Est (13,73%). Ce qui indique des difficultés d'apprentissage plus marquées dans ces régions soulignant ainsi la nécessité d'améliorer le cadre d'apprentissage et une révision des méthodes pédagogiques. A l'inverse, les régions du Nord-Ouest (2,71%) et du Sud-Ouest (2,90%) sont celles qui affichent les pourcentages de redoublants les plus bas du fait de la crise qui sévit dans ces régions.

L'examen des données par sexe met en lumière un phénomène significatif : dans de nombreuses régions, les garçons affichent des taux de redoublement systématiquement plus élevés que ceux des filles. Cet écart persistant suggère que les difficultés d'apprentissage touchent davantage les élèves de sexe masculin, révélant ainsi un enjeu pédagogique et social nécessitant une intervention ciblée.

Tableau 3.3 : Proportion des redoublants du public selon le type d'enseignement

REGIONS	ESG Public (%)			ESTP Public (%)			Ensemble Public (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	15,14	18,53	17,02	11,93	15,29	14,19	14,61	17,73	16,42
CENTRE	10,16	11,49	10,78	8,78	11,02	10,14	9,88	11,34	10,61
EST	13,19	15,00	14,15	12,49	13,37	12,99	12,95	14,37	13,73
EXTRÊME-NORD	15,70	15,69	15,69	11,74	12,29	12,09	14,85	14,96	14,92
LITTORAL	6,89	8,09	7,43	11,60	13,35	12,71	7,52	9,39	8,43
NORD	16,18	16,76	16,55	15,42	13,98	14,45	16,01	16,07	16,05
NORD-OUEST	2,59	3,94	3,11	2,49	1,96	2,12	2,56	2,85	2,71
OUEST	8,53	10,11	9,18	7,87	12,87	11,03	8,38	11,26	9,78
SUD	11,54	12,84	12,16	9,85	12,44	11,45	11,08	12,68	11,92
SUD-OUEST	2,87	3,56	3,13	1,58	2,64	2,40	2,69	3,12	2,90
NATIONAL	10,29	12,68	11,50	9,86	11,58	10,95	10,20	12,34	11,35

Source : MINESEC, 2024

3.1.4 Un ratio élèves par salle de classe en bon état très élevé dans le public

Le tableau 3.4 ci-dessous présente le ratio élèves par salle de classe pour les établissements d'enseignement public et privé, en différenciant les types d'enseignement. Ces résultats mettent en lumière les conditions d'apprentissage et le flux d'élèves dans les salles de classe par région. Selon les prévisions de la stratégie sectorielle, le ratio élèves par salle de classe aux Enseignements secondaires publics devrait être de 36 en 2024. Cependant à cette date, le ratio élèves par salle de classe dans les établissements d'enseignement public est de 75, très éloigné de la valeur cible attendue, contrairement au privé (qui compte en moyenne 27 élèves par salle de classe).

Ces mauvaises conditions d'apprentissage qui sont la conséquence d'une offre insuffisante en infrastructures scolaires publiques sont aussi bien observées dans l'Enseignement Général que dans l'Enseignement Technique et Professionnel où la situation est plus critique.

Les faibles ratios élèves par salle de classe observés dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dénotent du déplacement des élèves de ces régions vers d'autres régions du fait de la crise sécuritaire qui sévit dans ces régions. A l'exception de ces deux régions, toutes les autres régions présentent des ratios élèves par salle de classe très élevés par rapport à la valeur cible attendue de 36 élèves par salle de classe.

Tableau 3.4 : Ratio élèves par salle de classe en bon état selon l'ordre et type d'enseignement

REGIONS	Public			Privé
	ESG	ESTP	ESG + ESTP	
ADAMAOUA	81	85	82	20
CENTRE	79	81	80	23
EST	93	100	96	29
EXTRÊME-NORD	89	105	92	31
LITTORAL	81	53	74	30
NORD	98	117	102	28
NORD-OUEST	21	34	25	45
OUEST	73	78	74	27
SUD	72	68	71	19
SUD-OUEST	45	47	46	34
NATIONAL	75	74	75	27

Source : MINESEC, 2024

3.1.5 Une réelle nécessité d'améliorer l'offre en laboratoires dans les zones d'éducation prioritaire à l'effet de concilier théorie et pratique

Le tableau 3.5 ci-dessous présente le pourcentage d'établissements fonctionnels disposant de divers équipements éducatifs, tels que des laboratoires de sciences, des laboratoires de langues, des salles informatiques. Ces équipements sont essentiels pour concilier théorie et pratique et participent de l'intensification de la professionnalisation des enseignements et optimisation de la formation.

En 2024, la proportion d'établissements disposant des laboratoires de sciences et celle disposant de laboratoires de langue sont respectivement de 36,92% et 8,67%. Ces deux proportions sont très proches des valeurs cibles attendues dans la Stratégie sectorielle qui sont de 37% et 10% respectivement. Il convient également d'évoquer la proportion très satisfaisante d'établissements disposant de salles informatique (71,74%) bien que la proportion d'établissements disposant de Centres de Ressources Multimédias soit encore très faible (11,84%) pour garantir une digitalisation des enseignements et l'éducation à distance.

L'analyse au niveau régional montre bien que les établissements des régions dites d'éducation prioritaire et ceux de la région du Sud sont moins équipés tant en laboratoires qu'en salles informatique et CRM. Une attention particulière devrait donc être portée sur les établissements de ces régions en la matière.

Tableau 3.5 : Pourcentage d'établissements fonctionnels disposant des laboratoires de sciences, laboratoire de langues, CRM et salles informatiques

REGIONS	CRM (%)	Salle informatique (%)	Labo scientifique (%)	Labo de langues (%)
ADAMAOUA	9,36	42,69	22,22	1,17
CENTRE	13,71	85,26	39,74	9,14
EST	8,21	48,72	15,90	6,67
EXTRÊME-NORD	3,90	19,76	8,29	14,63
LITTORAL	14,18	93,50	57,46	5,89
NORD	14,35	54,71	8,97	1,79
NORD-OUEST	12,24	69,20	84,39	9,70
OUEST	11,05	87,38	27,22	8,48
SUD	8,15	45,06	17,60	0,43
SUD-OUEST	18,65	78,57	71,03	22,62
NATIONAL	11,84	71,74	36,92	8,67

Source : MINESEC, 2024

3.1.6 Un résultat satisfaisant pour le ratio nombre de Toilettes pour 100 élèves

Les résultats contenus dans le tableau 3.6 ci-dessous sont satisfaisants tant pour l'ESG (1,07) que pour l'ESTP (1,39) au regard des valeurs cibles attendues dans la stratégie sectorielle en 2024 (1,05 et 1,1 respectivement pour l'ESG et l'ESTP). Toutefois, il convient de préciser que des efforts restent à fournir afin de garantir un environnement d'apprentissage de qualité, particulièrement dans les régions de l'Est (0,90), de l'Extrême-Nord (0,75), du Nord (0,83) et de l'Ouest (0,99) où l'on enregistre plus de 100 élèves pour une toilette.

Tableau 3.6 : Nombre de toilettes pour 100 élèves selon l'ordre d'enseignement

REGIONS	Nombre de toilettes pour 100 élèves dans l'ESG	Nombre de toilettes pour 100 élèves dans l'ESTP	Nombre de toilettes pour 100 élèves dans l'ensemble
ADAMAOUA	1,03	0,93	1,02
CENTRE	1,26	1,72	1,38
EST	0,92	0,84	0,90
EXTRÊME-NORD	0,81	0,50	0,75
LITTORAL	0,82	2,05	1,08
NORD	0,88	0,66	0,83
NORD-OUEST	2,42	2,67	2,42
OUEST	0,90	1,18	0,99
SUD	1,12	0,95	1,08
SUD-OUEST	1,59	2,18	1,76
NATIONAL	1,07	1,39	1,16

Source : MINESEC, 2024

3.2 Analyse de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF dans l'Enseignement Normal

3.2.1 Une réelle nécessité de disposer d'infrastructures adaptées aux personnes à besoins spécifiques

L'analyse du tableau 3.7 révèle qu'au niveau national, un-tiers des ENI publiques disposent des infrastructures adaptées aux élèves à besoins spécifiques. Il faut relever que cette proportion est quasi-statique au fil des années. Ce faible dynamisme peut s'expliquer par le fait que la plupart des infrastructures des ENI publiques sont anciennes et n'ont bénéficié d'aucune réhabilitation. Cependant, il est à noter que les infrastructures des ENIET qui sont des constructions récentes à 55% sont plus adaptées aux personnes à besoins spécifiques que les ENIEG.

Dans les régions, cette nécessité d'adapter les infrastructures à tous les types d'élèves est plus favorable dans les ENI de l'Est (60%), du Littoral (60%), et de l'Extrême-Nord (57%). Ce sont les seules régions qui affichent une présence de 50% dans les ENIEG et 100% dans les ENIET de pareilles commodités.

La présence des infrastructures adaptées aux personnes à besoins spécifiques est indispensable dans les conditions de scolarisation des élèves. Il s'avère donc urgent et nécessaire de procéder à la réhabilitation des infrastructures pour que les apprenants et le personnel enseignant soient dans les meilleures conditions.

Tableau 3.7 : Pourcentage d'écoles disposant d'infrastructures adaptées aux élèves à besoins spécifiques dans l'Enseignement normal.

REGIONS	% d'écoles disposant des infrastructures adaptées aux élèves à besoins spécifiques
Adamaoua	33%
Centre	27%
Est	60%
Extrême-Nord	57%
Littoral	60%
Nord	33%
Nord-Ouest	22%
Ouest	11%
Sud	17%
Sud-Ouest	33%
National	33%

Source : MINESEC, 2024

3.2.2 Les bibliothèques physiques en voie de disparition au profit des bibliothèques numériques

S'agissant de la présence de bibliothèques fonctionnelles, 58% des ENI publiques en disposent au niveau national. Cette commodité est majoritairement présente dans les ENI des régions de l'Est (80%) de l'Ouest (78%) et du Centre (73%), tandis qu'elle est très faiblement présente dans celles du Nord (33%) et du Sud (17%).

Avec la crise sanitaire COVID-19 le MINESEC s'est fortement engagé sur la voie de la digitalisation des enseignements à travers la plateforme « Distance Education ». Cette nouvelle donne a nécessité la mise en place de bibliothèques numériques au détriment des bibliothèques physiques dans les structures d'encadrement. Ainsi, le besoin est plus porté au renforcement de la construction des salles informatiques, des centres de ressources multimédias qui, elles facilitent la digitalisation des enseignements et l'éducation à distance.

Tableau 3.8 : Pourcentage d'écoles normales d'instituteurs disposant de bibliothèques fonctionnelles dans l'Enseignement normal

REGIONS	% d'écoles disposant de bibliothèques fonctionnelles
ADAMAOUA	50%
CENTRE	73%
EST	80%
EXTREME-NORD	57%
LITTORAL	60%
NORD	33%
NORD-OUEST	56%
OUEST	78%
SUD	17%
SUD-OUEST	56%
NATIONAL	58%

Source : MINESEC, 2024

3.2.2 L'urgence de disposer de salles informatiques et de centres de ressources multimédias pour une digitalisation effective

Au niveau national, seulement 32% des ENI publiques ont une salle informatique ou un CRM construit et équipé, ce qui dénote d'une très faible présence d'un dispositif

adéquat et recommandé dans les structures de formation publique pour implémenter une digitalisation de qualité.

Les régions du Littoral (60%) et du Nord (50%) sont les seules qui affichent en termes de proportion le plus de salles informatique/CRM. La proportion des ENIETs (45%) qui disposent de salles informatiques est supérieure à celle des ENIEGs (29%). En outre, dans la moitié des régions du pays les ENIETs publiques disposent de telles infrastructures. Il faudrait dès lors continuer le processus de construction dans les autres régions pour que les élèves-maîtres reçoivent une formation de qualité et équitablement dans des conditions acceptables.

Tableau 3.9 : Pourcentage d'écoles normales d'instituteurs disposant de salle informatique/CRM dans l'Enseignement normal

REGIONS	% d'écoles disposant de salle informatique/CRM
ADAMAOUA	17%
CENTRE	45%
EST	40%
EXTREME-NORD	29%
LITTORAL	60%
NORD	50%
NORD-OUEST	11%
OUEST	33%
SUD	33%
SUD-OUEST	11%
NATIONAL	32%

Source : MINESEC, 2024

3.2.3 Un besoin d'accès à l'électricité pour les ENI du Septentrion

Bien que la quasi-totalité (85%) des ENI publiques dispose d'un branchement électrique ou d'un dispositif d'alimentation en électricité, des efforts doivent être consentis pour que cette commodité soit disponible et utilisée dans toutes les ENI publiques. L'absence de cette commodité constitue une entrave majeure dans la conduite efficace des enseignements, comment entrevoir une digitalisation des enseignements et la conduite des activités administratives si l'établissement ne dispose pas d'électricité ? Il convient de noter que les besoins sont plus criards dans les ENI de la Région du Nord (50%) et de l'Extrême-Nord (71%).

Tableau 3.10 : Pourcentage d'écoles ayant accès à l'électricité dans l'Enseignement normal

REGIONS	% d'écoles ayant accès à l'électricité
ADAMAOUA	100%
CENTRE	100%
EST	80%
EXTREME-NORD	71%
LITTORAL	100%
NORD	50%
NORD-OUEST	78%
OUEST	100%
SUD	83%
SUD-OUEST	78%
National	85%

Source : MINESEC, 2024

3.2.4 Les toilettes genrées dans les écoles normales d'instituteurs

92% des ENI publiques accordent une grande importance au respect de l'approche genre en séparant les toilettes des élèves-maîtres filles de celles des garçons. Les informations détaillées révèlent que 100% des ENIET publiques ont entièrement adhéré au respect de ce principe, tandis que près de 10% des ENIEGS traînent encore le pas. Il faudrait ainsi renforcer l'offre de construction des toilettes séparées dans ces ENIEG pour les élèves-maîtres et pour le personnel encadrant dans toutes les ENI et procéder aux réhabilitations des toilettes en les séparant.

Tableau 3.11 : Pourcentage d'écoles disposant de toilettes séparées Filles-garçons (élève-maitre) fonctionnelles dans l'Enseignement normal

REGIONS	% d'écoles disposant de toilettes séparées Filles-garçons (élève-maitre) fonctionnelles
ADAMAOUA	100%
CENTRE	91%
EST	100%
EXTREME-NORD	86%
LITTORAL	80%
NORD	83%
NORD-OUEST	89%
OUEST	100%
SUD	100%
SUD-OUEST	89%
NATIONAL	92%

Source : MINESEC, 2024

3.2.5 Une faible proportion d'écoles normales d'instituteurs d'enseignement technique dans le public

Concernant la répartition entre les ENIETS et les ENIEGS, il faut relever qu'elle est très disproportionnée. Cela part d'abord de la localisation, chacun des 58 départements du pays a au moins une ENIEG publique fonctionnelle, tandis que chaque région n'a qu'une seule ENIET à l'exception de celle du Nord-Ouest. Il est dénombré 62 ENIEG et 11 ENIETS publiques. Ensuite, il sied de préciser que c'est à partir des années 2012 que l'offre de formation en ENIET publique s'est largement améliorée passant de 02 ENIET à 11. Cette offre de formation a besoin pour mettre en œuvre une formation de qualité de disposer des infrastructures de qualité, des salles spécialisées, des mini incubateurs, des ateliers construits et équipés, des ordinateurs et autres matériels didactiques.

Tableau 3.12 : Proportion des ENIET dans les ENI

REGIONS	% des ENIET dans les ENI
ADAMAOUA	17%
CENTRE	9%
EST	20%
EXTREME-NORD	14%
LITTORAL	20%
NORD	17%
NORD-OUEST	22%
OUEST	11%
SUD	17%
SUD-OUEST	11%
NATIONAL	15%

Source : MINESEC, 2024

Globalement, l'Enseignement Normal est en profonde mutation résultant de l'implémentation des multiples réformes engagées dans ce secteur par le Président de la république à travers le décret n°2023/434 du 04 octobre 2023.

Au rang de ces réformes il y a entre et autres :

- ❖ L'accès dans les ENIEG et ENIET conditionnée désormais par le Baccalauréat toutes séries confondues (le Brevet de Technicien, du Brevet Professionnel ou du General Certificate of Education Advanced Level (GCE AL), le Technical and

Vocational Education Examination Advanced Level (TVEE AL) obtenus en deux matières au moins en une seule session, hormis le « Religious knowledge ») etc.;

- ❖ L'augmentation de la durée de la formation dans les ENIEG et ENIET qui passe de (1) un à (2) deux ans ;
- ❖ La mise en œuvre des ENIEG spécialisées en éducation inclusive et petite enfance ;

Ces réformes ont engendré les implications suivantes :

- ❖ L'organisation des concours d'entrée dans ces établissements conformément aux nouvelles exigences ;
- ❖ L'élaboration et l'implémentation des nouveaux programmes d'études ;
- ❖ La révision du cadre réglementaire y relatif notamment les textes régissant : la discipline au sein de ces établissements à travers un règlement Intérieur Commun des ENIEG et ENIET ;
- ❖ La collecte, la sécurisation et la gestion des contributions annuelles exigibles des élèves-maîtres.

Ces réformes apportent des éléments de réponse au diagnostic contenu dans le document de définition de politique sectorielle (DSSEF 2013-2020) qui relevait que la formation initiale dans les ENIEG n'apportait qu'un modeste surplus d'acquisitions par rapport aux enseignants n'ayant eu aucune formation spécifique et questionnait l'efficacité de ladite formation. Ainsi, il question de passer d'un programme de formation dans les ENI à un cursus de formation qui s'étalera sur deux années et ne concernera que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Les élèves-maîtres qui avaient déjà entamé la formation sur les bases antérieures ont jusqu'en 2027 pour la finaliser.

SECTION 4 : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DE SUIVI DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2030 (SND30)

La présente section analyse certains indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement à l’horizon 2030 (SND30) pour lesquels les données sont disponibles.

Dans la Stratégie Nationale de Développement (SND30) élaborée en 2020, le Gouvernement explicite sa vision de l’Education et de la Formation qui est de : *« promouvoir un système éducatif à l’issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays »*. Pour que cette vision devienne réalité, un certain nombre d’objectifs stratégiques ont été assignés aux différents sous-secteurs de l’Education et de la Formation. S’agissant du sous-secteur des Enseignements secondaires, deux principaux objectifs stratégiques lui ont été assignés notamment :

- ✓ Réduire les disparités régionales en termes d’infrastructures scolaires et de personnel enseignant ;
- ✓ Accroître l’offre de formation technique et professionnelle de 10 à 25% au secondaire.

4.1 Disparités régionales en termes d’infrastructures scolaires et de personnel enseignant

4.1.1 Disparités régionales en termes d’infrastructures scolaires

Les disparités régionales en termes d’infrastructures scolaires persistent. Certaines régions sont plus pourvues que d’autres en infrastructures scolaires comme l’illustre la répartition du ratio nombre d’élèves/salle de classe en matériau définitif et en bon état (Tableau 4.1 ci-dessous). Les régions dites d’éducation prioritaire (Nord (87), Extrême-Nord (84), Est (75) et Adamaoua (58)) sont celles qui présentent les ratios les plus élevés. Cependant, les régions du Nord-Ouest (34), du Centre (38), du Littoral (42) et du Sud-Ouest (42) affichent les taux les plus faibles.

Les disparités régionales observées en termes d’infrastructures scolaires s’expliquent par les créations, les ouvertures et les transformations des établissements

scolaires tant dans le privé que dans le public qui sont non conformes aux besoins. Les faibles ratios observés dans les régions du Nord-Ouest (34) et du Sud-Ouest (42) résultent de la baisse des effectifs d'élèves du fait de la crise sécuritaire qui perdure dans ces deux régions.

Tableau 4.1 : Répartition du nombre d'établissements ouverts, Nombre de salles de classe en matériau définitif et en bon état, des effectifs d'élèves et du Ratio nombre d'élèves/ salle de classe en matériau définitif et en bon état par région en 2024

REGIONS	Nombre d'établissements ouverts	Nombre de salles de classe en matériau définitif et en bon état	Effectif d'élèves	Ratio nombre d'élève/ salle de classe en matériau définitif et en bon état
ADAMAOUA	171	1478	85 124	58
CENTRE	1155	13699	523 706	38
EST	206	1316	98 415	75
EXTRÊME-NORD	412	2685	225 350	84
LITTORAL	548	9361	397 373	42
NORD	226	1734	151 483	87
NORD-OUEST	480	2065	71 126	34
OUEST	538	5470	304 840	56
SUD	239	1495	85 316	57
SUD-OUEST	381	2480	104 340	42
NATIONAL	4356	41783	2 047 073	49

Source : MINESEC, 2024

4.1.2 Disparités régionales en termes de personnel enseignant

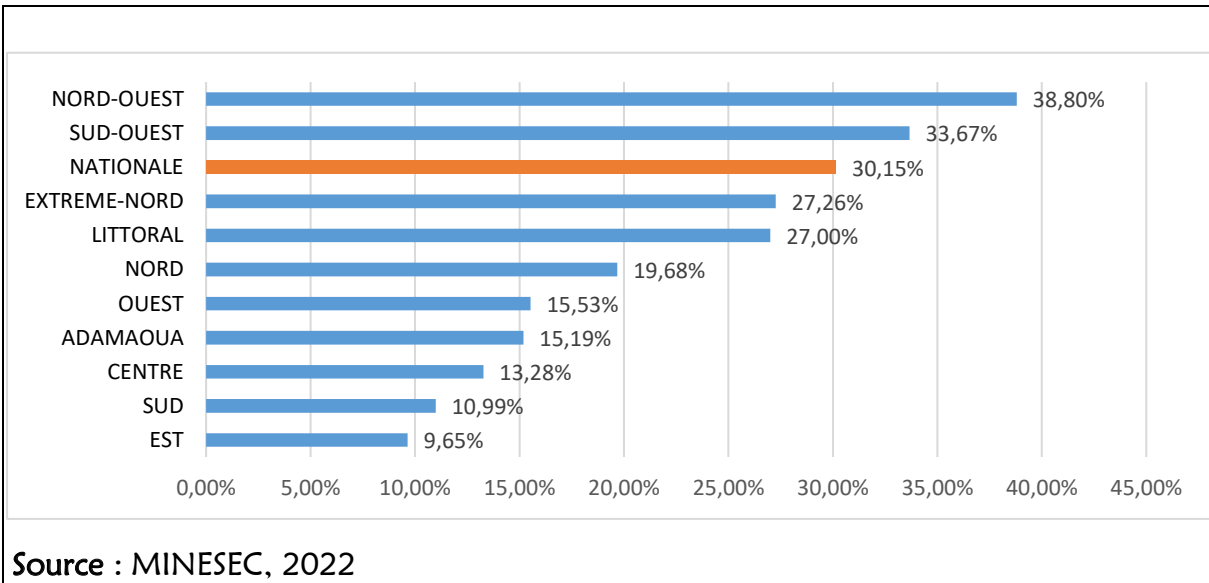
Pour ce qui est des disparités régionales en termes de personnel enseignant, l'étude sur le besoin en personnel enseignant menée en 2022, par la cellule de la Panification du MINESEC avait abordé cette question. Les résultats font état :

1. De fortes disparités régionales en termes de répartition des enseignants ;
2. D'un degré d'aléa explosif dans la répartition des enseignants de l'enseignement secondaire général se chiffrant à 30,15 % et variant d'une région à une autre et d'un département à un autre.

Ces résultats mettent en exergue l'influence des critères autres que le besoin dans la répartition du personnel enseignant dans le secondaire général. Le degré d'aléa est

donc le poids de toutes les raisons qui interviennent dans la décision d'affectation des enseignants et qui ne soient pas basées sur le besoin exprimé par le nombre d'élèves. Plus l'aléa est proche de zéro et plus la situation d'allocation des enseignants aux écoles est équitable et rationnelle au regard du nombre d'élèves scolarisés. À l'opposé, plus l'aléa est proche de 1 et plus la situation d'allocation est inéquitable. Dans le cas du Cameroun, toutes les régions présentent un degré d'aléa largement au-dessus du seuil acceptable de 5%. Il est particulièrement élevé dans les régions du Nord-Ouest (38,80%) et du Sud-Ouest (33,67%). Par ailleurs, les régions de l'Extrême-Nord (27,26%) et du Littoral (27,00%), bien que situées en dessous de la moyenne nationale présentent des niveaux élevés d'aléa à l'inverse des régions du Sud (10,99%) et de l'Est (9,65%) qui affichent les degrés les plus bas.

Graphique 4.1 : Degré d'alea dans la répartition du personnel enseignant par région



4.2 Accroître l'offre de formation technique et professionnelle de 10 à 25% au secondaire

Afin de répondre aux besoins du marché du travail et parvenir à une adéquation entre formation et emploi, il est attendu du sous-secteur des enseignements secondaires d'accroître l'offre de formation technique et professionnelle à 25% à l'horizon 2030.

Rendu en 2024, l'offre de formation technique et professionnelle du sous-secteur se chiffre à 29,36%, ce qui traduit des résultats très satisfaisants au regard de la cible de 25% fixée pour 2030. Toutefois il se pose le problème de la qualité du plateau

technique dans un grand nombre de ces établissements d'enseignement technique et professionnel. En effet, l'état des lieux des infrastructures et des équipements fait dans les établissements d'enseignement technique et professionnel présente une absence criarde d'équipements dans les ateliers.

Tableau 4.2 : Répartition du nombre/proportion d'établissements d'enseignement technique et professionnel par région en 2024

REGIONS	Nombre d'établissements offrant un enseignement technique et professionnel	Proportion d'établissements offrant un enseignement technique et professionnel (%)
ADAMAOUA	31	18,13
CENTRE	305	26,41
EST	62	30,10
EXTRÊME-NORD	86	20,87
LITTORAL	178	32,48
NORD	47	20,80
NORD-OUEST	169	35,21
OUEST	207	38,48
SUD	69	28,87
SUD-OUEST	125	32,81
NATIONAL	1279	29,36

Source : MINESEC, 2024

4.3 Mise en place d'un programme d'appui à la construction, l'équipement, et la maintenance des laboratoires et des structures de l'ESTP dans les communes

Le sous-secteur des Enseignements Secondaires mène entre-autres des actions de construction, de réhabilitation des ateliers et laboratoires, d'équipement et de maintenance afin de favoriser l'accès des élèves dans l'ESTP. A cet effet, le Ministre des enseignements secondaires a instruit en juin 2024 une mission d'investigation sur l'état des lieux des infrastructures, équipements dans les établissements d'enseignement techniques. Selon les résultats de ladite mission, le sous-secteur compte à date 8951 Ateliers/laboratoires en bon état, ce qui semble très satisfaisant au regard de la cible de 700 Ateliers/laboratoires attendue pour la période 2026-2029 dans la SND30. Cependant, il convient de préciser que la grande majorité de ces ateliers n'est pas équipée, ou encore leurs équipements sont désuets et inutilisables. La répartition de ces ateliers et laboratoires par spécialité se présente ainsi que suit :

Tableau 4.5 : Répartition des ateliers et laboratoires par spécialité

TYPES DE SPECIALITE	Nombre d'atelier selon l'état			
	Bon	Mauvais	A réhabiliter	Total
AF2 - ARTISTIQUE OPTION PEINTURE	1		0	1
AG-BI - AGRICULTURE OPTION PRODUCTION ANIMALE	4		0	4
AG-PV - AGRICULTURE OPTION PRODUCTION VEGETALE	3		0	3
AG-TP - AGRICULTURE OPTION TRANSFORMATION DES PRODUITS	3		0	3
AICI - AIDE CHIMIQUE INDUSTRIELLE	8	1	1	10
CARR - CARRELAGE	20		0	20
CI - CHIMIE INDUSTRIELLE	47	35	0	82
COOM - CONSTRUCTION ET OUVRAGE METALLIQUE	7	1	6	14
ELEQ - ELECTRICITE D'EQUIPEMENT	2169	117	117	2403
ESCO - ESTHETIQUE COIFFURE	4		0	4
ESCOM - EMPLOYE DES SERVICES COMPTABLES	384	48	57	489
F7 - SCIENCE ET TECHNIQUE BIOLOGIQUE	5	4	0	9
F8 - SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE ET DU SOCI	2	3	0	5
HE - HEBERGEMENT	129		0	129
INSA - INSTALLATION SANITAIRE	48	8	14	70
MACO - MACONNERIE	1313	94	155	1562
MEFA - MECANIQUE DE FABRICATION	37	50	27	114
MEFE - METAUX EN FEUILLES	1		7	8
MENU - MENUISERIE	389	51	64	504
SEBU - SECRETARIAT ET BUREAUTIQUE	55		0	55
MEA - MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS AGRICOLES	1		0	1
ESFI - EMLOYE DES SERVICES FINANCIERS	7		0	7
TCCOM - TRONC COMMUN COMMERCIAL	87		34	121
TC - TRONC COMMUN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL	2		0	2
AICB - AIDE CHIMIQUE BIOLOGISTE	5	3	0	8
F3 (EPS) - ELECTROTECHNIQUE	857	261	54	1172
MISE (IMES)- MAINTENANCE ET INSTALLATION DES SYSTEMES ELEC	9	66	20	95
ESF(HEC) - ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	320	58	55	433
F4BA (CE-BC) - GENIE CIVIL BATIMENT	193	64	28	285
IH (CLIN)- INDUSTRIE D'HABILLEMENT	370	61	274	705
MEHB (HBMA) - MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS HOSPITALIERS ET B			2	2
COME (BEST) - COUTURE SUR MESURE	516	70	147	733
MA (ARM)- MECANIQUE AUTOMOBILE	53	11	9	73
MEM (MEME) - MAINTENANCE ELECTROMECHANIQUE	11	3	8	22
MEB (CJ)- MENUISERIE EBENISTERIE	82	35	101	218
F1 (MAME) - MECANIQUE DE FABRICATION	96	77	21	194
EF (FMT) - EXPLOITATION FORESTIERE	2	1	8	11
ELN (F2) - ELECTRONIQUE	46	68	3	117
ACA (SAC) - ACTION ET COMMUNICATION ADMINISTRATIVE	384	5	72	461
CG (ACC) - COMPTABILITE DE GESTION	636		51	687

TYPES DE SPECIALITE	Nombre d'atelier selon l'état			
	Bon	Mauvais	A réhabiliter	Total
F5/FRCL (HVAC) - FROID ET CLIMATISATION	204	19	86	309
MF/CM (WF)- METAUX EN FEUILLES ET CONSTRUCTION MECANIQUE	4		0	4
GT-TO (SURV)- GEOMETRE TOPOGRAPHE	51		1	52
F6/COPH -GENIE CHIMIQUE OPT COSMETIQUE ET PHARMACIE	6	25	0	31
IS (PHIS)- INSTALLATION SANITAIRE	20	3	0	23
CH-TI (MWIP)-CHAUDRAUNERIE ET TUYAUTERIE INDUSTRIELLE	17	14	0	31
CM (SM)- CONSTRUCTION MECANIQUE			2	2
CMA-MVPL/MAPL (AM-HD) - OPTION MAINTENANCE VEHICULES POIDS LOURDS	79	1	0	80
F4TP (CE-PW) - TRAVAUX PUBLICS	25		9	34
F6/BIPE (PCBP)-GENIE CHIMIQUE OPT BIOPROCEDES ET PETROCHIMIE	2		0	2
F6/MIPE (MINP)-GENIE CHIMIQUE OPT MINES ET PRETOLES	5		0	5
F4BE (CE-AD) - BUREAU D'ETUDES	1		0	1
CMA-MVT/MAVT (AM-LV) -OPTION MAINTENANCE VEHICULES DE TOURISME	126	71	27	224
Total	8951	1378	1470	11799

Source : MINESEC, 2024

4.4 Mise en place d'un dispositif incitatif visant à accroître l'offre de formation technique, professionnelle et technologique

Il est question ici d'accroître la demande de formation dans les programmes d'enseignement technique et technologique à travers l'amélioration de l'offre en infrastructures et de l'offre en formation professionnalisante avec des filières mieux adaptées aux besoins de notre économie. A ce titre, le Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE) a conçu et élaboré dix-neuf (19) référentiels de formation qui ont été validés et seront implémentés dès l'année scolaire 2025/2026.

Le pourcentage des élèves du niveau secondaire scolarisés dans des programmes d'enseignement technique et technologique en 2024 se chiffre à 23,08% proche de la cible de 30% attendue en 2030 dans la SSEF. En général, les garçons (27,97%) s'orientent dans l'enseignement technique plus que les filles (17,74%) quelle que soit la région considérée. C'est dans la région de l'Ouest (31,80%) et du Sud (31,43%) que les élèves s'orientent beaucoup plus vers l'enseignement technique, contrairement aux régions de l'Adamaoua (18,93%) et du Littoral (18,33%).

Tableau 4.3 : Effectif et Pourcentage des élèves du niveau secondaire scolarisés dans l'enseignement techniques par région selon le sexe en 2024

REGIONS	Filles	Garçons	Total	% Filles	% Garçons	% Total
ADAMAOUA	5 294	10 818	16 112	14,40	22,37	18,93
CENTRE	41 733	64 716	106 449	15,83	24,88	20,33
EST	13 602	18 469	32 071	29,95	34,85	32,59
EXTRÊME-NORD	16 499	28 983	45 482	19,69	20,47	20,18
LITTORAL	26 653	46 204	72 857	13,13	23,76	18,33
NORD	11 199	22 878	34 077	20,08	23,90	22,50
NORD-OUEST	5 867	12 437	18 304	15,76	36,70	25,73
OUEST	35 899	61 036	96 935	23,05	40,94	31,80
SUD	10 345	16 468	26 813	25,31	37,05	31,43
SUD-OUEST	6 407	16 972	23 379	11,47	35,02	22,41
NATIONAL	173 498	298 981	472 479	17,74	27,97	23,08

Source : MINESEC, 2024

4.5 Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme dans les programmes d'enseignement au niveau secondaire

L'intégration des langues nationales dans le système éducatif au Cameroun est une initiative visant à valoriser et à préserver les langues et cultures locales allant du préscolaire au supérieur. Depuis la loi d'Orientation de l'éducation de 1998, l'intégration des langues nationales dans le curriculum scolaire n'a cessé d'être une préoccupation de notre système éducatif. Afin d'encourager la jeunesse à préserver et à promouvoir les langues nationales, celles-ci sont désormais enseignées dans les établissements scolaires. Bien que la proportion des établissements qui dispensent les cours de langue et culture nationale au secondaire (17,17%) reste encore très faible par rapport à la valeur cible de (60%) attendue pour la période 2026-2029, Il urge d'étendre ces enseignements à l'ensemble des établissements du secondaire public en la rendant obligatoire et en y affectant le personnel enseignant.

Tableau 4.4 : Nombre et Pourcentage d'établissements dispensant les cours de langues et cultures nationales par ordre d'enseignement en 2024

REGIONS	Privé	Public	Total	Total (%)
ADAMAOUA	13	6	19	11,11
CENTRE	155	115	270	23,38
EST	15	37	52	25,24
EXTRÊME-NORD	0	15	15	3,64
LITTORAL	7	13	20	3,65
NORD	110	81	191	84,51
NORD-OUEST	2	5	7	1,46
OUEST	23	97	120	22,30
SUD	5	34	39	16,32
SUD-OUEST	10	5	15	3,94
NATIONAL	340	408	748	17,17

Source : MINESEC, 2024

La volonté de renforcer et de promouvoir le bilinguisme dans le sous-secteur des enseignements secondaires a été réaffirmée et matérialisée par la création d'une série Bilingue dans l'enseignement secondaire général en 2017. En 2024, La Proportion des élèves bilingues au niveau secondaire se chiffre à 1,79% pour l'ensemble et 2,18% et 1,43% pour les filles et les garçons, respectivement. Les filles (58,24%) non seulement s'y orientent plus et sont également plus représentées dans cette série que les garçons (41,76%).

Cependant, La valeur de 1,79% obtenue en 2024 est largement en deçà de la valeur cible attendue pour la période 2026-2029 de (60%) dans la SND30. Il y a lieu d'orienter davantage les élèves dans cette série, mais aussi d'intensifier l'ouverture de la série bilingue dans plusieurs établissements.

4.6 Mise en œuvre du Plan STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics)

Le plan STEM vise principalement l'orientation massive des élèves vers les filières scientifiques et techniques porteuses de l'économie nationale (Energie, Agro-industrie, Numérique, Forêt-bois, Textile-Confection-Cuir, Mines-Métallurgie-Sidérurgie, Hydrocarbures-Raffinage-Pétrochimie, Chimie-Pharmacie, Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques) à travers :

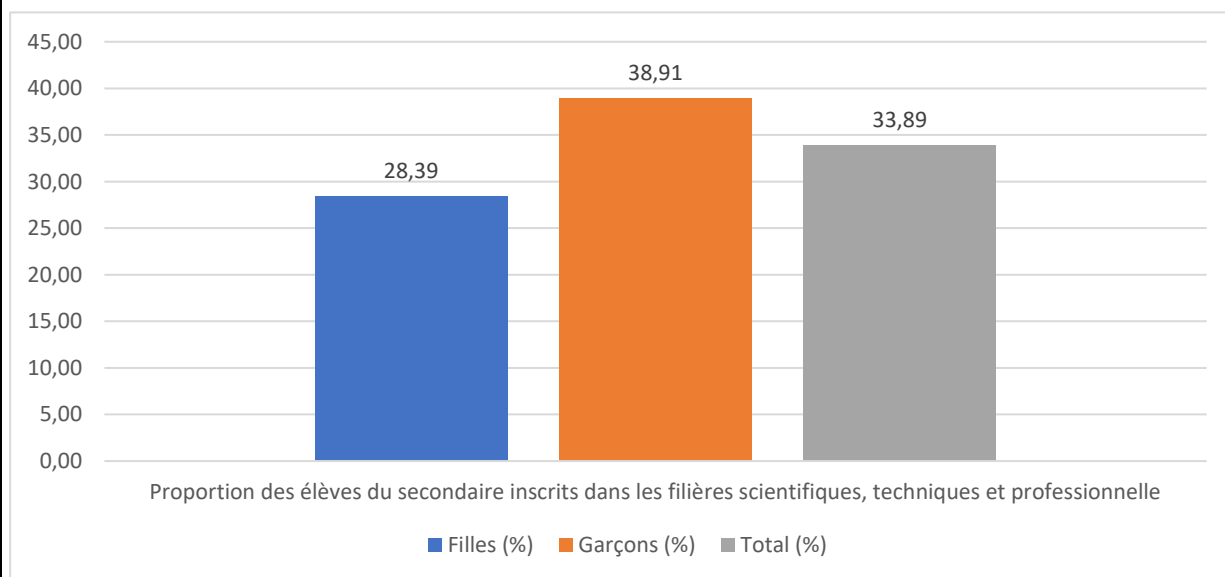
- ✓ Le Renforcement des filières scientifiques et techniques par la construction/ l'équipement des laboratoires et ateliers de technologie ;

- ✓ La densification de l'offre de formation dans les CETIC ;
- ✓ La Création de Lycées Professionnels de haut standard (Les métiers sont ceux des 05 zones agro écologiques : Zone forestière monomodale ; Zone forestière bimodale ; Zone des Haut plateaux ; Zone des Hautes savanes ; Zone Soudano-sahélienne).

L'indicateur retenu pour suivre le Plan STEM est le Pourcentage des élèves du secondaire inscrits dans les filières scientifiques, techniques et professionnelles. En 2024, le Pourcentage des élèves du secondaire inscrits dans les filières scientifiques, techniques et professionnelles se chiffrait à 33,89% pour l'ensemble et respectivement de 28,39% et 38,91% pour les filles et les garçons. Il convient de préciser que les garçons (52,23%) s'orientent plus dans ces filières que les filles (47,77%).

La valeur de 33,89% obtenue en 2024 est largement au-dessus de la valeur cible attendue pour la période 2023-2025 qui est de 20,10% et même au-dessus de la valeur cible attendue pour la période 2026-2029 (24,50%) dans la SND30. Il y a lieu de féliciter l'atteinte de cet objectif.

Graphique 4.2 : Pourcentage des élèves du secondaire inscrits dans les filières scientifiques, techniques et professionnelle par sexe en 2024



Source : MINESEC, 2024

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport a fait le rendu des indicateurs clés de suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'éducation et de formation dans le sous-secteur des enseignements secondaires en 2024. Il a présenté l'état des lieux de la mise en œuvre du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (SSEF), et de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30).

L'analyse de ces indicateurs de suivi fait état de ce que la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'éducation et de formation dans le sous-secteur est mitigée. En effet, les cibles de certains axes stratégiques ont été atteintes, d'autres sont en voie d'être atteintes, et pour certains axes stratégiques l'atteinte des cibles à l'horizon 2030 semble incertaine.

Pour ce qui est des points de satisfaction l'on peut évoquer :

S'agissant des orientations stratégiques du CDMT :

- ✓ La baisse du taux d'abandon se chiffrant désormais à 7,01%, très en deçà des prévisions de (9,48%) pour 2024.

Concernant les orientations stratégiques de la SSEF :

- ✓ La transition entre le premier et le second cycle du secondaire est appréciable. En effet, les taux de transition sont de 66,98% et 66,29% respectivement dans le sous-système Francophone et Anglophone et sont de loin supérieurs à ceux attendus en 2024 ;
- ✓ Une proportion encourageante (27,94%) des nouveaux inscrits du secondaire en première année de l'ESTP, en droite ligne avec la cible fixée de 30% escomptée en 2030.

Pour ce qui est des orientations stratégiques de la SND30 :

- ✓ Une offre de formation technique et professionnelle accrue (29,36% en 2024) au-delà de la cible de 25% attendue à l'horizon 2030, accueillant 23,08% des élèves du secondaire ;

- ✓ Un plan STEM avec des résultats très satisfaisant (33,89% des élèves sont inscrits dans les filières STEM en 2024, largement au-dessus de la valeur cible de 24,50% attendue pour 2030), bien que la création de Lycées Professionnels de hauts standards dans les 05 zones agroécologiques reste à la traine.

Certes, il y a eu des points de satisfaction pour certains axes stratégiques, mais il n'en demeure pas moins vrai que d'importants défis restent encore à relever :

Dans la mise en œuvre des orientations stratégiques du CDMT :

- ✓ Le faible accès aux enseignements secondaires du fait d'une offre insuffisante en infrastructures et en commodités de base dans le public ;
- ✓ Les taux d'achèvement du 1er (44,40%) et du 2nd (31,83%) cycles restent très faibles par rapport à ceux attendus en 2024 (61,05%) ;
- ✓ La faible proportion d'établissements disposant de certaines commodités de base pour améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des élèves (59,88%) ;
- ✓ L'amélioration de l'offre de formation professionnalisante et des compétences professionnelles des apprenants reste un défi.

Dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF :

- ✓ La transition entre le cycle primaire et le 1er cycle du secondaire n'est pas encore fluide car seulement 60,90% des élèves achevant le primaire accèdent au secondaire.
- ✓ L'objectif d'atteindre 30% des nouveaux entrants au second cycle du secondaire scolarisés dans des filières techniques et professionnelles en 2030 laisse une marge non négligeable et des efforts à fournir pour porter cette valeur de 23,08% à la cible escomptée.

Dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SND30 :

- ✓ La persistance des disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ;
- ✓ L'implémentation du Bilinguisme et du Multiculturalisme dans les programmes d'enseignement au niveau secondaire n'est pas encore satisfaisante.

En dépit de ce qui précède, les recommandations suivantes peuvent être faites :

Pour la mise en œuvre des orientations stratégiques du CDMT :

- ✓ Améliorer l'offre en infrastructures, équipements et en matériel didactique particulièrement dans les régions dites d'éducation prioritaire, pour assurer à tous les enfants achevant le cycle primaire un accès généralisé à une éducation de qualité ;
- ✓ Accroître l'offre en commodités de base (salles de professeurs et Aires de jeux) pour améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des élèves ;
- ✓ Elaborer les référentiels de formation des filières porteuses de l'économie nationale.

Pour la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SSEF :

- ✓ Fluidifier la transition entre le cycle primaire et le 1er cycle du secondaire afin de garantir un accès généralisé au premier cycle du secondaire ;
- ✓ Orienter davantage les nouveaux élèves (surtout les filles) achevant le cycle primaire vers l'Enseignement technique et professionnel.

Pour la mise en œuvre des orientations stratégiques de la SND30 :

- ✓ Créer les établissements scolaires et déployer le personnel enseignant conformément au besoin ;
- ✓ Intensifier davantage la promotion du Bilinguisme et le multiculturalisme dans les programmes d'enseignement au niveau secondaire en étendant ces enseignements à l'ensemble des établissements tout en y formant le personnel enseignant dans ces disciplines ;
- ✓ Poursuivre l'ouverture des séries bilingues dans les établissements scolaires ;
- ✓ Créer les Lycées techniques Professionnels de haut standard dans les cinq (5) zones agroécologiques avec des métiers conformes à ces zones (Zone forestière monomodale ; Zone forestière bimodale ; Zone des Hauts-plateaux ; Zone des Hautes savanes ; Zone Soudano-sahélienne).

BIBLIOGRAPHIE

- FMI (2023)**, Communiqué de presse No 23/399 du 17 novembre 2023.
- INS (2018)**, Enquête Démographique et de Santé, 739p ;
- MINEDUB (2023)**, Annuaire statistique 2022/2023.
- MINEDUB (2023)**, Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2022/2023, 277p
- MINEPAT (2020)**, Stratégie Nationale de Développement (2020-2030), 231p
- MINEPAT (2020)**, Stratégie du Secteur Education-Formation (2023-2030), 123p
- MINESEC (2024)**, Annuaire statistique 2023/2024, 346p.
- MINESEC (2024)**, Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2024-2026, 230p.
- MINESEC (2022)**, Rapport de l'Etude sur le besoin en personnel Enseignant de l'Enseignement secondaire général, 90p.
- MICS (2014)**, *Enquête par grappes à indicateurs Multiples – Cameroun*, Yaoundé, Institut National de la Statistique ; Ministère de la Santé Publique ; UNICEF, 503p.
- ONU (2024)**. *Rapport des nations unies sur les objectifs de Développement Durable*, 4p.